7JOURS

PETITES AFFICHES DE BRETAGNE

N°5126

21 mai 2022
Prix : 1,80 €
7jours.fr

FRAIS KILOMÉTRIQUES
Remboursement ou complément de salaire ?

SAINT-BRIAC
1er salon du dessin et de l'édition

Olivier **Clanchin**
président

Solenn **Douard**
directrice générale

OLGA UNE RECETTE SINGULIÈRE

© Studio Carlito

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

NOS OFFRES
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

EXCLUSIVITÉ BUREAUX

A VENDRE

480 M²

QUARTIER CLEUNAY
RENNES OUEST
Bureaux aménagés, cloisonnés
et climatisés
21 places de parkings privatives
Belles prestations
Ref 1441

A LOUER

375 M²

Parc EDONIA
RENNES
Centre GARE SNCF
Bureaux aménagés cloisonnés
Parkings privatifs
Ref 3691

A VENDRE

666 M²

HIGH PARK 2
BRUZ CAMPUS
DE KER LANN
Bureaux Neufs
Très Belles prestations
Livrés aménagés, cloisonnés
sur mesure et climatisés
Ref 3723

A LOUER

90 M²

ATLAS
SAINT JACQUES
DE LA LANDE
Bureaux aménagés cloisonnés
Parkings privatifs
Ref 3827

A VENDRE

150 M²

ECOPOLE SUD EST
CHANTEPIE
Bureaux rez-de-chaussée
avec vitrine, aménagés, cloisonnés
Parkings privatifs
Ref 3202

A LOUER

90 M²

TECHNOPARC
CESSON SEVIGNE
ZA des Peupliers
Bureaux aménagés cloisonnés
Parkings privatifs
Ref 3187

A VENDRE

100 M²

PARC MONIER
ZI ROUTE DE LORIENT
RENNES
Bureaux aménagés, cloisonnés
et climatisés
Ref 2340

A LOUER

120 M²

RENNES
Centre GARE SNCF
Bureaux aménagés cloisonnés
Parkings privatifs
Ref 3824

Retrouvez toutes nos offres sur www.axiopro.fr

AXIO PRO
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Parc Monier - 167 route de Lorient 35000 RENNES

Tél. 02 99 54 04 04

SOMMAIRE

7 JOURS
Les petites affiches de Bretagne,
N° **5126**
ÉDITÉ PAR « 7Jours »
SAS au capital de 54 000 €
SIÈGE SOCIAL :
1 rue la Chalotais, 35000 RENNES
TÉL. 02 99 79 39 09 - www.7jours.fr
E-MAILS : contact@7jours.fr
redaction@7jours.fr
ADRESSE POSTALE : BP 8033
35103 RENNES Cedex 3.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Guillaume LALAU
DIRECTRICE :
Nadine RAFFIN
RÉDACTRICE EN CHEF :
Laora MAUDIEU
RÉDACTION :
Karine BARBÉ
DIRECTION ARTISTIQUE :
David PEYS
MAQUETTISTE :
Steven ISRAEL
RESPONSABLE ANNONCES LÉGALES :
Nadine RAFFIN
COMMERCIAL PUBLICITÉ :
William CONNAN (0763166276)
ABONNEMENTS &
ANNONCES LÉGALES :
Angélique AUBRY - Gwenaëlle MOURIÉRE
annoncelegale@7jours.fr
PRÉSIDENT HONORAIRE :
Jean-Jacques BRÉE

N° CPPAP 0226 I 83943
RCS Rennes 589 200 344
IMPRESSION :
Corlet Roto 53300 Ambrières-Les-Vallées
Dépôt légal à parution
HEBDOMADAIRE : Parution le samedi
PRIX DE VENTE UNITAIRE : 1,80 €
ABONNEMENT 1 AN : 55 €
(TVA incluse) : couplage journal + site internet.
Membre de RésoHebdoEco.

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-1510
pefc-france.org

Actualité p/04
- Observatoire de la commande publique de la Région Bretagne
- Carnets / Brèves

Économie p/08
- Brèves
- SPACE : les premières annonces du Salon de l'élevage
- Secob : 5 nouveaux associés
- Bellay Électricité : départ d'Alain Legave
- Artisanat : La brasserie de la Paumell

Focus p/16
- Olga : entretien avec les dirigeants Olivier Clanchin et Solenn Douard

Expertise p/21
- Le CITIS, Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service

Art de vivre p/24
- Festival Big Love
- La Musette, bar-péniche
- L'Éco-Business Trail
- 1er salon du dessin et de l'édition à Saint-Briac

Annonces légales p/31

Achats publics

La Région lance son observatoire des données de la commande publique

Transport, construction, formation, approvisionnement des cantines scolaires, la Région Bretagne vient d'ouvrir une plateforme en ligne qui centralise l'ensemble des données relatives aux contrats et marchés passés par la collectivité avec l'ensemble de ses fournisseurs et prestataires. Un outil qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration de sa politique d'achat, en toute transparence.

achat-public.data.bretagne.bzh

« Il faut que les achats publics participent au développement des entreprises du territoire », indique Loïg Chesnais-Girard, président de la Région Bretagne. *« Les élus locaux doivent mettre en cohérence leurs discours et leurs actes. Et en Bretagne la puissance de l'achat public est importante, c'est 250 à 300 millions d'euros par an. »*

« 80 % des marchés de la Région (en valeurs) sont attribués à des entreprises bretonnes -ou dont le siège social est en Bretagne », précise Simon Uzenat conseiller régional délégué à la commande publique.

« Et si l'on n'atteint pas les 100 %, on peut encore augmenter cette part, souligne Hervé Kermarrec président du Medef Bretagne. *On a beaucoup parlé de souveraineté pendant la crise, cet observatoire doit permettre aux entreprises qui ne répondent pas encore à ces appels d'offres de le faire. »*

« Le secteur du bâtiment en Bretagne c'est 7,5 milliards d'euros de travaux chaque année, dont 20 % de commande publique » rappelle Stéphane Le Teuff, président de la FFB Bretagne, saluant cette initiative *« avec une approche vertueuse, si cet outil est conçu de manière pragmatique. »*

Politique d'achat pilotée par la donnée

Le but affiché est d'améliorer l'accès des opérateurs économiques à la commande publique.

Les 9 domaines d'achats de la Région Bretagne

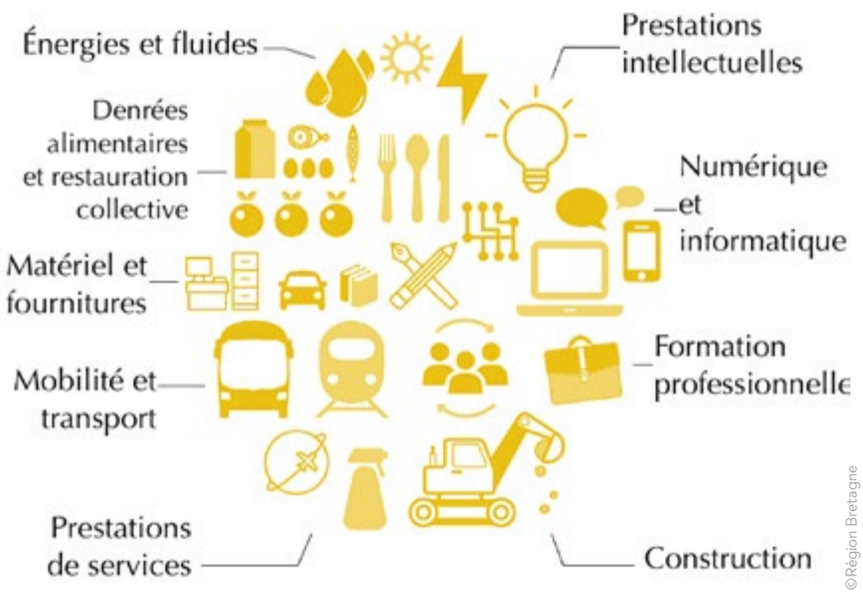

©Région Bretagne

© Région Bretagne

De g. À d. : Jean-Marc Lazard co-fondateur et président d'Opendatasoft, Stéphane Le Teuff président de la Fédération française du bâtiment Bretagne, Hervé Kermarrec président du Medef Bretagne, Loïg Chesnais-Girard président de la Région Bretagne,Céline Faivre, directrice générale adjointe Numérique-Achat-Juridique à la Région, Simon Uzenat conseiller régional délégué à la commande publique et Joël Gombin fondateur de Datactivist

Le portail en ligne dédié est ouvert depuis le 18 mai (achat-public.data.bretagne.bzh), il permet de suivre la commande publique régionale par les entreprises, les élus, les citoyens. Avec cet observatoire la Région Bretagne souhaite avoir un suivi, afin d'évaluer l'impact économique, social et environnemental. Dès 2018 la Région s'est dotée d'un schéma des achats économiquement responsables *« Nous avons des indicateurs, cela permet d'avoir une situation de départ et de mesurer la marge de progression »*, indique Simon Uzenat.

« Concernant par exemple l'approvisionnement des selfs des lycées publics - dont la Région est responsable, nous sommes à 30 % de produits issus de l'économie circulaire, on atteint aussi 20 % de produit bio. »

Pour ce qui est de procès en favoritisme, on sait aussi qu'à ce jour - data à l'appui - 20 % des contrats sont attribués à des primo-accédants. Cela a aussi force d'exemple : voir que des TPE se positionnent sur des marchés peut inciter d'autres à y répondre.

CHIFFRES CLEFS

800 marchés et concessions
par an en moyenne

250M€ à 300M€ HT par an
pour les **marchés publics** de la **Région**

Rapprocher l'offre et la demande

Parmi les multiples points vertueux , on retrouve la systématisation des avances, en fixant le taux à 30 % sans demander de garantie financière, c'est le cas pour 50 % des marchés publics de la Région, demain l'objectif est d'atteindre 70 %. L'innovation et la concurrence pourront aussi être accrues par la prospective, la mise à disposition des intentions d'achat : les entreprises pourront anticiper les besoins en amont du lancement de l'avis d'appel public. Cette transparence permet également d'éviter la corruption.

L'idée est aussi de développer les échanges avec les candidats non retenus, afin qu'ils améliorent leurs offres futures.

L'enjeu est aussi de favoriser les groupements momentanés d'entreprises (GME) pour permettre à des TPE de répondre à un contrat auquel elles ne pourraient répondre seules, et en laissant le libre choix de la forme du groupement (solidaire, conjoint, conjoint avec mandataire solidaire).

SNBPE et SNPB

Estelle **Breillat** nommée déléguée régionale Grand-Ouest

Le Syndicat national du béton prêt à l'emploi (SNBPE), et le Syndicat national du pompage du béton (SNPB) ont nommé Estelle Breillat aux fonctions de déléguée régionale Grand-Ouest à compter du 2 mai. Elle assure l'animation syndicale sur la Bretagne, les Pays de la Loire et le Centre-Val de Loire. Âgée de 43 ans, Estelle Breillat compte 20 années d'expérience dans le domaine du BTP. Elle était directrice qualité des développements produits chez EDYCEM depuis 2013, également membre depuis 2010 du GS 13, groupe d'experts dont les travaux portent sur les revêtements. Un atout pour les adhérents du SNBPE et du SNPB, notamment dans le cadre de la nouvelle certification QB46 (Qualité pour le Bâtiment) qui concerne les chapes fluides et entrera en application au 1er janvier 2023. Le SNBPE regroupe 200 adhérents (1 800 unités de production), et représente 80 % de l'activité globale de la production de béton prêt à l'emploi en France.

© Charles Marion

Fiteco

Yannick **Ollivier** nouveau président

© 7J-LM

Tous les trois ans à l'occasion de l'Assemblée générale, le Conseil des Associés de Fiteco - groupe d'expertise comptable- élit sa gouvernance. Yannick Ollivier a ainsi pris la présidence de Fiteco, aux côtés de Jean-Marie Vandergucht et Philippe Bourbon (co-Présidents du Groupe de 1998 à 2022) pour former le directoire pour les trois prochaines années. Yannick Ollivier, associé basé à la Ferté-Macé et à Paris, actuel président de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes, est membre du comité de direction depuis 12 ans et a intégré le Directoire lors de la dernière mandature en tant que directeur général. Créé en 1967 à Laval, Fiteco compte quelque 80 bureaux principalement répartis sur le Grand Ouest, le cabinet rassemble 94 associés, plus de 1600 collaborateurs et compte plus de 20 000 clients.

Le Télégramme

Philippe **Créhange** nommé rédacteur en chef adjoint

Grand reporter, chef du bureau rennais du quotidien Le télégramme depuis avril 2016, et rédacteur en chef du Mensuel de Rennes, Philippe Créhange vient d'être promu rédacteur en chef adjoint du quotidien breton. Directeur des équipes éditoriales de la branche média à Rennes, il est désormais chargé de la mise en œuvre de la stratégie des contenus. Il contribue également aux projets transversaux de cette branche ainsi qu'à la transformation des rédactions. Élu meilleur quotidien français au Grand Prix des Médias en 2015, ce journal occupe la cinquième place des titres de la presse quotidienne régionale ; Philippe Créhange est l'auteur du *« Mystérieux club des Trente : une enquête sur le plus influent des lobbys bretons »* (les éditions du coin de la rue).

© DR

Le Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine recrute 200 jeunes pour des jobs d'été

La banque lance une nouvelle initiative auprès des jeunes afin de leur permettre de découvrir les métiers de la banque et des assurances : Jobs d'été by CA. La démarche s'inscrit dans la continuité de la stratégie de la Caisse régionale qui vise à contribuer au dynamisme local en accélérant l'insertion des jeunes dans le monde professionnel. À travers cette proposition d'immersion professionnelle, elle entend faire découvrir les métiers de ses agences de proximité, présentes sur tous les territoires d'Ille-et-Vilaine, urbains comme ruraux. Son ambition est de faire naître des vocations et de repérer des futurs talents qui pourraient postuler pour rejoindre l'entreprise à la fin de leurs études.

Le manoir de Baud : un futur lieu festif à Rennes

La Ville de Rennes et son aménageur, Territoires, ont retenu un nouveau projet au sein de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de Baud-Chardonnet. Ce projet intitulé « Born" est porté par Roman Le Furaut (Saint-Germain Immobilier) et Jean-Louis Serre (propriétaire à Rennes des établissements Le Hibou, La Piste, Le Saint-Germain, La Cavale, Bretone). Leur proposition est de créer, dans le manoir réhabilité, un lieu de restauration, bar, salle de concerts et de spectacles. À proximité immédiate, à l'ouest, un bâtiment neuf accueillera une brasserie artisanale qui approvisionnera leurs établissements. Le projet s'étend sur un foncier de 3 500 m². L'établissement ambitionne d'organiser 90 concerts, spectacles-cinéma par an (soit 2 événements par semaine) pour une jauge de 400 personnes par soir. Le souhait des porteurs du projet est de mettre en avant la scène locale en l'associant à des artistes à forte visibilité. Il sera ouvert du mercredi au dimanche de 16 à 3 heures du matin, 250 jours par an. Les travaux de la future brasserie devraient s'étaler de fin 2023 à fin 2024. Les travaux de réhabilitation du manoir sont programmés en 2025 et 2026.

La Corée au cœur des échanges du WTC Rennes Bretagne

Monsieur Dae Jong Yoo, Ambassadeur de la République de Corée en France, était à Rennes mi-mai. Il était l'un des invités de l'atelier Pays sur la Corée, organisé par le World Trade Center Rennes Bretagne, à la CCI d'Ille-et-Vilaine. Étaient également présents Jean-Jacques Fuan, Consul Honoraire de la République de Corée, Jean-François Esnee, Membre du bureau de la CCI 35 et Jean-Baptiste Chauvin, Conseiller diplomatique auprès de la Préfecture de la Région Bretagne. L'occasion d'échanger à la fois sur l'actualité coréenne sur les plans politiques et sanitaires, et les opportunités économiques. Le prochain atelier pays du WTC Rennes Bretagne en Asie s'orientera vers Taiwan: vendredi 10 juin de 9h à 10h30 au WTC Rennes Bretagne et à distance.

1 MV Group lance sa Fondation

MV Group annonce la création d'une fondation créée sous l'égide de la Fondation de France. Cette Fondation dont la devise est *"L'Éducation, avec du Cœur"* entend participer au financement d'équipements scolaires, de matériel informatique et de programmes favorisant l'insertion professionnelle. Par l'intermédiaire de ce fonds, le groupe spécialisé en marketing digital souhaite également contribuer à l'accompagnement des publics vulnérables dans leurs démarches administratives en ligne.

©DR

2 Cybel Extension teste la méthode de « l'entreprise mystère » pour recruter

Le réseau national expert dans la conception et mise en œuvre clé en main d'extensions de maisons individuelles et de garages, recrute des franchisés sur la métropole Nantaise et le littoral de Pornic. Pour trouver ses perles rares, l'entreprise bretillienne a choisi d'expérimenter la méthode *« d'entreprise mystère »* proposée par le cabinet de recrutement rennais Me & My Boss. Le recrutement se fait via l'outil *« Question 2 job »* du cabinet qui privilégie l'expérience candidat. Des annonces de recherche de postes sans mention de l'entreprise sont postées sur les canaux classiques et principalement les réseaux sociaux. Dans le cas de Cybel Extension, le poste à pourvoir est celui de *« Responsable d'affaires en construction »*. Le candidat postule pour un poste qui l'intéresse sans savoir quelle est l'entreprise. Exit donc la lettre de motivation pour le candidat, ce qui compte dans la méthode, c'est sa motivation et son attirance pour le poste.

©Forma6

3 Odacité : nouvel îlot mmobilier dans la ZAC Maurepas en 2024

Première pierre posée ce printemps pour un programme d'ampleur dans le quartier Maurepas-Gayeulles. Odacité doit voir le jour en 2024, et comptera 107 logements (location et accession), une brasserie, et le nouveau siège social d'Espacil Habitat, le groupe immobilier maître d'ouvrage de ce projet. Odacité se situe juste en face de l'arrêt Gayeulles du métro. Trois immeubles constituent cet îlot signé du cabinet d'architecte Forma6, dont une tour de 17 étages logeant les 73 appartements en accession aidée. Surface totale plancher : 13 140 m² : 5 980 m² de bureaux, 6 860 m² de logements et la brasserie sur 300 m².

4

Début de l'opération d'envergure à l'Unité de Valorisation Energétique (UVE) de Rennes - Villejean

Depuis le 1er avril 2022, cette usine de valorisation énergétique est à l'arrêt. Ce site traite les déchets ménagers de l'ouest de la ville, tout en créant de la chaleur pour les logements environnants. L'installation datant de 1969 fait peau neuve, nécessitant 13 mois de travaux et 5 mois d'essais. Rénovée à plusieurs reprises depuis sa création en 1969, elle va être entièrement démolie. Puis un bâtiment moderne de 14 000 m² sera reconstruit au même endroit, permettant d'augmenter sa capacité de production d'énergie, de 23 gWh/an à 54 gWh/an. Le temps du chantier, le Centre de Transfert Public (CTP) de Bourgbarré prend le relai en absorbant 35 % des déchets rennais, soit 50 000 tonnes/an.

Le chiffre

540 M€ C'est à ce jour le montant du patrimoine en immobilier d'entreprise géré par le Groupe Brilhac (en construction, sale & lease back, ou acquisition), représentant plus de 150 immeubles pour le compte de foncières privées sur le territoire National. Dernière acquisition en date du 11 mai, un portefeuille composé de 29 cellules commerciales louées à Maaf Assurances sur tout le territoire national.

GROUPE GIBOIRE

FAITES CONFIANCE AU GROUPE GIBOIRE POUR L'INSTALLATION DE VOTRE COMMERCE

Découvrez nos dernières installations sur Rennes et sa périphérie

MANGA T
Salon de thé
autour de l'univers du manga
30 rue du Pré Botté
RENNES

FLASH RESTAURANT
Restauration traditionnelle,
traiteur
21 rue des Loges
CHANTEPIE

MÉLI MÉLO
Bar à salades
sur place / à emporter
58 rue de Chatillon
RENNES

Contactez Agnès Legros et son équipe

Giboire Commerce · 02 23 42 43 44 · giboire.com

GROUPE GIBOIRE

Space 2022
L'élevage veut limiter son impact sur le climat

Par Karine Barbé

La 36e édition du salon international de l'élevage se déroulera les 13, 14 et 15 septembre prochain dans des « conditions normales ». Au cœur des échanges, la question climatique et les solutions que le monde agricole peut mettre en place pour diminuer ses gaz à effet de serre. La question du renouvellement des générations dans les exploitations sera également largement présente avec un espace dédié aux jeunes.

Après une édition 2021 sur le thème du bien-être animal, le salon ouvre cette année les débats sur les questions climatiques et les nécessaires évolutions, innovations, à apporter au monde agricole pour contribuer à la neutralité carbone attendue dès 2050. *« Le monde agricole, et de l'élevage en particulier, doit faire sa part dans la réduction des gaz à effets de serre »*, affirme le président du Space Marcel Deuniel *« mais attention la solution n'est pas de supprimer l'élevage. Nous sommes à l'écoute du monde, en évolution permanente et nous savons prendre les mesures pour nous adapter aux attentes de la société tant sur le plan des conditions d'élevages que d'impact sur le climat »*.

« Nous connaissons de très fortes turbulences »

Guerre en Ukraine, conditions climatiques inquiétantes en raison de la sécheresse , crise sanitaire en volailles, flambée des coûts des matières premières et du niveau des charges de l'énergie, des engrais, et du prix des aliments... *« Nous connaissons acteullement de très fortes turbulences »*, souligne André Sergent, président de la Chambre d'agriculture de Bretagne. Dans ce contexte *« le space est un moment idéal pour montrer ce que nous savons faire et ce que nous allons devoir faire »*.

Et de nombreuses innovations seront présentées sur le salon. *« Les pôles de startups (Agretic et le village by CA) occuperont deux espaces de 100 m² chacun, une surface plus importante que les années passées »*, indique Anne-Marie Quemener, commissaire général du Space. Les secteurs des énergies, question particulièrement cruciale dans le contexte actuel, occuperont la moitié du hall 4.

Place aux jeunes

« Les jeunes sont pour nous une priorité, car nous allons bientôt connaitre un grand nombre de départ à la retraite » précise André Sergent *« Il est essentiel de profiter du Space pour faire découvrir les métiers et attirer les jeunes vers l'agriculture »*. Les organisateurs souhaitent également donner la parole aux jeunes engagés dans les formations agricoles pour qu'ils puissent exprimer leur vision du métier dans lequel ils se projettent.

De g.à.d : Jean-Pierre Pigeault président du Parc des Expositions de Rennes, jean-Yves Rissel responsable des présentations animales Space, Marcel Denieul président du Space, Anne-Marie Quéméner, commissaire générale du Space, André Sergent, président de la Chambre d'agriculture de Bretagne, Didier Lucas responsable de l'Espace pour Demain du Space

1100 exposants déjà inscrits

« À ce jour 1100 entreprises sont inscrites , c'est un très bon taux de participation », se réjouit Anne-Marie Quemener. Mais la situation internationale demeure perturbée avec la crise sanitaire et le contexte géopolitique. Au 18 mai, 318 exposants internationaux sont inscrits et les organisateurs se disent optimistes, au vu des sollicitations qu'ils reçoivent, quant à la fréquentation des visiteurs internationaux en septembre.

L'aquaculture très présente au SPACE

Le salon ambitionne de s'affirmer sur la scène internationale comme une des dates incontournables pour les acteurs français et internationaux de cette filière en plein développement. Chaque année 80 exposants ayant une activité dans le secteur aquacole exposent au SPACE.

Communication

Le CBC35 renouvelle son bureau et prépare ses 30 ans

Le Club Bretagne Communication Ille-et-Vilaine compte aujourd'hui quelque quatre-vingts membres sur le département de l'Ille-et-Vilaine, des professionnels de la communication et du marketing, qu'ils exercent en agence, en indépendants ou pour des annonceurs publics ou privés. Malgré deux années marquées par la crise sanitaire, le club a su maintenir un niveau d'activités en digital notamment. Du haut de ses trente ans, le club bretillien renoue avec l'action et prépare ses 30 ans, célébrés à l'automne 2022.

Lors de l'assemblée générale, les membres ont élu un nouveau conseil d'administration et un nouveau bureau.

Le CA : Diego Galon, directeur délégué Additi ; Jean-Yves Barbedor, concepteur et illustrateur Indépendant ; Valérie Dahm dirigeante d'A propos ; Nicolas Bihannic directeur marketing des Éditions Du Boisbaudry ; Lucie Germain chargée de communication à l'Université Rennes 1 ; Sarah Degrenne responsable communication du Groupe Interaction ; Marie Fillâtre, dirigeante de l'Agence Release ; Chantal Prugnaud dirigeante de Pilote de com ; Clélia Motte, responsable marketing et communication chez WaryMe ; Sarah Galodé, business developer manager chez Provectio ; Yoann Greffier dirigeant et consultant formateur chez Exergue conseil.

©DR

Le bureau : Sarah Degrenne, présidente pour la seconde année consécutive, Lucie Germain vice-présidente, Chantal Prugnaud trésorière et Sarah Galodé, secrétaire.

Expertise-comptable

Secob annonce l'arrivée de 5 nouveaux associés

Secob, société de conseil, d'audit et d'expertise comptable créée en 1963, renforce son collectif avec 5 nouveaux associés, pour asseoir et développer son offre d'accompagnement auprès des entreprises.

Ses récentes implantations à Montpellier et Saint-Nazaire portent le total de ses agences à 11, réparties sur le Grand Ouest, Paris et Orléans et Montpellier. En pleine croissance Secob (250 salariés et 3 500 clients) a accru sa présence terrain, devenant un acteur incontournable du conseil aux entreprises, du conseil et des services à 360 degrés.

Pour accompagner ce développement, Secob vient de renforcer son collectif d'associés avec cinq jeunes nouveaux membres aux profils variés (innovation, IT, Expertise, Audit), représentatifs de la diversité de l'offre aux entreprises et à leurs dirigeants. Le Groupe s'appuie désormais sur une gouvernance composée de 16 associé(e)s.

« L'accueil de nouveaux associés indique un renforcement de la gouvernance. Ces profils sont le signe du dynamisme du Groupe qui, aujourd'hui plus que jamais, se veut être une solution régionale, indépendante et alternative aux « majors » du marché », déclare Christophe Merel, Délégué général Secob

Les cinq nouveaux associés :

Fanny Moreau est arrivée en 2007 au sein du Groupe en tant qu'alternante au sein du département Expertise comptable.

Guillaume Bréger a fait son entrée chez Secob en 2008 en qualité de chargé de mission comptable. Dès lors, ce trentenaire, diplômé d'expertise comptable, connaît une belle ascension le menant à prendre la tête de la nouvelle agence de Saint-Nazaire voilà quelques semaines, après celle de Pornic en septembre 2016.

Mathieu Le Barz, 37 ans, commissaire aux comptes et arrivé chez Secob en février 2020 pour soutenir et développer l'activité de conseil et d'audit à Rennes dans le cadre d'une croissance externe. Il est également le responsable de l'activité audit de l'agence de Paris.

Agnès Humberdot, directrice générale déléguée du Pôle IT Secob (50 collaborateurs), co-dirige depuis plusieurs années les filiales technologiques du Groupe : Naviso, Useweb et Sogescot. IT accompagne les clients dans leur performance numérique, solutions web et logicielles de gestion d'entreprise, stratégie digitale.

Aurélie Derrien, Expert-comptable, venue renforcer les équipes Secob il y a deux ans et porte sur le terrain, l'innovation, un des piliers de la vision du Groupe.

Saint-Hilaire des Landes

AC Couverture obtient le soutien d'Initiative Pays de Fougères

Antoine Ermenier s'est installé comme couvreur à Saint-Hilaire des Landes en février 2021, avec le soutien d'Initiative Pays de Fougères.

Après 17 années d'expérience en charpente puis couverture sur le pays de Fougères, Antoine Ermenier a voulu créer son entreprise de couverture. Pour l'aider à financer le matériel nécessaire à l'exercice de son métier, il a bénéficié du soutien d'Initiative Pays de Fougères, à travers un prêt d'honneur.

Un an après, il est en pleine activité. *« Nous avons déjà beaucoup de clients, car le bouche-à-oreille et la recommandation fonctionnent bien. Mon créneau, c'est de refaire des toitures anciennes à neuf, d'installer des habillages zinc sur des toitures plates ou des murs, de restaurer des tourelles anciennes en ardoise naturelle, de changer des fenêtres de toit, de réaliser l'isolation de toiture par l'extérieur, car je suis qualifié RGE… Chaque chantier est différent, c'est ce qui fait la richesse de notre métier ».*

AC Couverture vient de recruter un apprenti et recherche un couvreur qualifié pour les chantiers de rénovation de toitures.

Thierry Benoît (député), des élus de Couesnon Marches de Bretagne, et les responsables d'Initiative Pays de Fougères, tous réunis le 3 mai dernier autour d'Antoine Ermenier et Cynthia Mérienne, sa compagne.

« Je tenais absolument à former un jeune motivé par la couverture, car j'ai la chance d'exercer un beau métier et je ne veux pas que ce savoir-faire disparaisse ».
Avec sa compagne Cynthia qui l'épaule sur la partie administrative, ils veulent transmettre la passion de leur métier

Bellay JP

40 ans d'électricité pour Alain Legave

Fort d'une belle et longue carrière réussie dans l'électricité, Alain Legave tire sa révérence après 40 ans de bons et loyaux services dans l'entreprise Bellay Électricité.

Alain Legave a démarré en juin 1982, recruté comme 3e compagnon électricien par Jean-Pierre Bellay à Chavagne. *« Son calme, son organisation et son sens de la communication sont ses atouts, Alain est apprécié et respecté de tous, reconnu sur les chantiers de construction de logements sur le bassin rennais depuis 40 ans »*, raconte François Bellay, actuel dirigeant, qu'Alain Legave a vu grandir.

Lorsque l'entreprise s'est développée, c'est tout naturellement qu'il est passé conducteur de travaux en 2009. *« Alain a formé beaucoup de jeunes durant sa carrière, il a été un homme clé au sein de notre société, en créant des relations durables avec nos clients et de la sérénité au sein de toute l'équipe qui a bien grandi, puisque nous sommes maintenant près de 50 ».*

Patrick Paulus, directeur technique, Alain Legave, conducteur de travaux et François Bellay, dirigeant.

Développement durable

Une brasserie impliquée dans une démarche locale et environnementale

La Brasserie de la Paumell, située à Val-Couesnon, est une brasserie artisanale bretonne. Soucieuse de l'environnement, la brasserie met en place de nombreuses actions pour diminuer son empreinte écologique.

©DR

Reconversion vers le métier de brasseur

Luc Lepennetier a travaillé dans le bâtiment puis dans la photographie avant de découvrir le métier de brasseur au Canada. Tout d'abord amateur, il décide en 2014 de se lancer dans l'entrepreneuriat et créé la brasserie artisanale de la Paumell au sein de la ferme familiale. Il propose des bières certifiées biologiques et agriculture France. Ancrée dans une démarche locale, les matières premières proviennent de Bretagne ou de régions voisines. Pour assurer le développement de l'entreprise, un apprenti en licence agroalimentaire est venu renforcer l'équipe. Il sera embauché à la rentrée prochaine.

Une brasserie artisanale engagée dans l'écologie

Dans le cadre de son développement, Luc Lepennetier a reçu la visite d'un conseiller de la CMA Bretagne afin d'effectuer un accompagnement Flash Énergie. « *Je souhaitais faire un point précis sur ma consommation d'énergie, c'est une volonté pour moi de diminuer ma consommation en réalisant des actions concrètes. J'avais besoin de conseils pour mes différents projets d'investissements* », explique le brasseur. À la suite de la visite, Luc Lepennetier a confirmé la mise en place d'actions à court, moyen et long terme.

Au vu de l'augmentation croissante du prix du verre, le lavage des bouteilles en verre sera réalisé par l'entreprise inclusive La Feuille d'érable. Le bâtiment auparavant utilisé pour la fabrication va être rénové et isolé (terre crue et chanvre), il sera destiné à la vente directe et servira de lieu de dégustation. La vente directe représente 40% des ventes, la production restante est vendue dans les caves, épiceries et restaurants. Une chaudière gaz sera remplacée par une chaudière bois, le bois sera fourni par le gérant. Toutes ces actions vont venir renforcer les valeurs écologiques déjà mises en place au sein de la brasserie.

©DR

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Accompagnement Flash Energie

L'augmentation massive des coûts liés à l'énergie met à mal l'équilibre financier des entreprises artisanales. Un équilibre fragile qui incite les entreprises à rebondir rapidement pour trouver des solutions et consommer différemment.

Le dispositif Flash Énergie

Soutenue financièrement par la DGE (Direction Générale des Entreprises), la Chambre de métiers et de l'artisanat de Bretagne propose un accompagnement Flash Énergie. Cet accompagnement est destiné aux entreprises artisanales qui souhaitent mettre en place une démarche de suivi et de maîtrise de leur consommation d'énergie.

L'accompagnement

Un conseiller spécialisé de la CMA Bretagne fait un point avec le chef d'entreprise sur ces différents postes de consommation d'énergie (bâtiment, chauffage, climatisation, éclairage, équipements bureautiques...) et sur les actions déjà réalisées. Le conseiller analyse avec l'artisan l'ensemble des factures d'énergie sur les deux dernières années et l'aide à mieux comprendre sa consommation. À la suite de cette visite, le conseiller propose des prescriptions (optimisation fiscale, courtiers en énergie, achat groupé d'énergie...) et conseille l'artisan sur les économies d'énergie et les aides financières possibles.

Mot des présidents

« L'accompagnement Flash Énergie est un véritable atout gagnant pour les artisans qui souhaitent maîtriser leur consommation d'énergie et alléger ainsi leur facture. C'est un accompagnement gratuit qui permet aux entreprises artisanales de diminuer l'empreinte environnementale de leur activité. Ce dispositif répond aux enjeux de la transition écologique. »

Michel Aoustin,
président de la CMA Bretagne

Philippe Plantin,
président, CMA Ille-et-Vilaine

www.bpmgroup.fr

Au quotidien, prenez les transports en commun. #SeDeplacerMoinsPolluer

Olga une recette singulière

Par Karine Barbé

Les marques Sojasun, Vrai, les fromages Petit Billy…
Il y a fort à parier que vous connaissez, voire que votre frigo contienne les produits de l'entreprise familiale Triballat-Noyal, récemment rebaptisée Olga en hommage à sa fondatrice.
De simple laiterie en 1951, Olga est devenue un fleuron de l'industrie agroalimentaire bretonne, pionnière sur le bio et le végétal. Rencontre avec Olivier Clanchin, représentant de la 3e génération aux manettes de l'entreprise et Solenn Douard, directrice générale.

Que faites-vous chez Olga ?
Olivier Clanchin : Nous sommes une entreprise agroalimentaire familiale et indépendante depuis 3 générations, Olga a été fondée en Bretagne en 1951 par mes grands-parents Maxime et Olga Triballat. L'entreprise regroupe aujourd'hui 19 marques du secteur laitier et végétal à destination du grand public et des professionnels (Sojasun, Sojade, Vrai, Petit Billy, Grillon d'Or, etc.).

Votre entreprise compte aujourd'hui 1400 collaborateurs et 330 producteurs pour un chiffre d'affaires de 335 millions d'euros. Vous êtes forts de 25 filières végétales et animales. Comment tout cela a-t-il débuté ?
Olivier Clanchin : Tout a commencé avec Olga et Maxime Triballat et leur rachat en 1951 de l'entreprise Ravalet, première fromagerie de Bretagne créée en 1874. Leur fille Françoise (ma maman) et mon père, Jean Clanchin, ont ensuite repris le flambeau, en 1964. L'entreprise connait sa première révolution en 1968 grâce à l'esprit innovant de mes parents. À l'époque la conservation du lait est un gros problème. Mes parents décident de s'entourer d'ingénieurs pour imaginer des solutions à cette difficulté. La recherche aboutie finalement à la mise au point des premiers laits stérilisés dotés d'opercules en aluminium. Cette avancée technologique lance Triballat sur le marché national, l'entreprise tourne 24h/24 et 7j/7, de nombreux wagons partent de la gare de Noyal pour assurer les commandes vers l'ensemble du pays.

Olga est à l'origine des 1ers produits laitiers bio, de la 1re filière de chanvre bio française, des 1ers desserts et steaks au soja… Vous êtes des précurseurs en matière de transition alimentaire et environnementale. Quel a été l'élément déclencheur ?
Olivier Clanchin : Notre engagement dans le bio est lié à une anecdote. Nous sommes au début des années 70. Mon père se balade et passe devant le champ de haricots verts d'un paysan de sa connaissance. Il lui demande alors de lui mettre une pochonnée de côté pour les goûter. À cela l'agriculteur, qui s'appelait André, lui répond *« de ceux-là, je n'en mange point ! »*. Cela a été un choc pour mes parents de se rendre compte que les agriculteurs ne voulaient pas manger une production recevant un certain nombre de traitements demandés par les industriels. Cela a été le point de départ de l'engagement de l'entreprise dans le bio en 1975 et un grand tournant qui a conditionné toute la suite de l'aventure Triballat-Noyal.

Solenn
Douard
directrice générale Olga

Olivier
Clanchin
président Olga

©Studio Carlito

Solenn Douard : Pour nous il est important de préciser que nous sommes *« pour les combats pour et contre les combats contre »*. Lorsque l'entreprise est allée sur le marché du bio, ce n'était pas pour s'opposer au conventionnel, mais pour être une force de proposition, pas d'opposition. De la même manière, lorsque nous sommes allés sur le végétal, il ne s'agissait pas de s'opposer à l'animal.

L'épisode des quotas laitiers dans les années 80 vous a amené à faire preuve de créativité et à sortir de nouveaux produits, c'est le lancement d'une filière lait de chèvre en Bretagne et du positionnement sur le soja notamment. Finalement d'une contrainte est née une opportunité ?

Olivier Clanchin : Oui, puisqu'on nous limitait à la source, il fallait imaginer de nouveaux modes de développement. C'est dans ce contexte que des militants pro bio ont interpellé mes parents sur la production de lait de soja, leur expliquant qu'il possédait beaucoup de vertu et connaissait un fort succès en Asie. En temps normal, cette information n'aurait peut-être pas rencontré beaucoup d'écoute, mais dans le contexte des quotas, mes parents se sont dit qu'il y avait peut-être quelque chose à creuser. Il a fallu trouver une recette traditionnelle de soja - il n'y avait pas Wikipédia à l'époque - on l'a ensuite fabriqué puis fermenté, car nous étions très axés sur les yaourts, et cela a fonctionné. Concernant les valeurs nutritionnelles, c'était comme un lait 1/2 écrémé, et le soja poussait en France. On a alors décidé de lancer le produit en réseau bio avec notre première marque Sojade à base de soja en 1986. Puis les produits végétaux se sont développés et nous avons commencé à travailler avec la grande distribution en 1988 avec notre marque Sojasun.

Solenn Douard : La filière Lait de chèvre bretonne est également née de multiples contraintes. Notre chèvre frais *« Petit Billy »* a été développé en Sologne dans la petite ville de Billy, région des fromages chèvres cendrées. Malheureusement aucun producteur local n'a voulu nous fournir du lait *« générique »* pour produire notre produit frais. Nous étions toujours dans la période des quotas laitiers et nous avons proposé à certains de nos producteurs bretons de se lancer dans le lait de chèvre ! Nous sommes partis d'une feuille blanche, car cette filière n'existait pas en Bretagne : nous avons recruté un ingénieur pour accompagner les producteurs. Tout était nouveau pour eux : l'animal, la manière de produire, le travail sur la nutrition des chèvres… On a tout construit pour créer cette filière en s'appuyant sur de multiples expertises. Aujourd'hui nous travaillons avec une trentaine de producteurs de chèvres et nous produisons 7 millions de litres de lait par an.

Après le soja, vous ouvrez votre production à de nouveaux végétaux. Pouvez-vous nous en parler ?

Solenn Douard : Oui, nous étions très attendus sur cet élargissement ! C'est chose faite avec notre nouvelle marque SOON. Pour nos premiers produits, nous sommes partis sur des végétaux bien installés comme l'amande et le coco puis nous avons élargi la gamme avec des végétaux plus techniques, aux fonctionnalités plus riches comme le chanvre, l'épeautre, l'avoine et le sarrasin. Mais nous n'allons pas nous arrêter là, car si l'on travaille généralement sur une dizaine de végétaux, il n'en n'existe pas moins de 6 000 variétés !

« Il faut qu'on accepte de remettre de la valeur dans les produits alimentaires »

Jean Clanchin, Françoise Clanchin-Triballat,
Olga Triballat, Olivier Clanchin, petits-fils d'Olga Triballat.

Nous vivons actuellement une crise avec une inflation importante, des pénuries… Comment gérez-vous cela et comment travaillez-vous avec les producteurs, les distributeurs ?

Solenn Douard : Les prix de nos produits vont nécessairement augmenter. Pour nous c'est important d'être vraiment partenaires de nos parties prenantes et du monde agricole, en premier lieu. Si l'on regarde l'évolution de la consommation, on se rend compte que nous avons dévalorisé les produits alimentaires avec le temps. C'est important pour nous de participer à une forme de pédagogie citoyenne expliquant la nécessité de remettre de la valeur dans les produits alimentaires. Être sans arrêt dans la guerre des prix ne rend service, ni au consommateur ni à la planète.

Olivier Clanchin : Oui, car derrière un produit alimentaire, il y a des filières, un environnement à préserver, des mutations à accompagner et cela a une valeur. Je préfère parler de *« vouloir d'achat »* que de *« pouvoir d'achat »*. Rappelez-vous, dans les années 60, le budget consacré à l'alimentation était de 36 % contre 12 % aujourd'hui, cela interroge. La grande distribution a fait un formidable travail d'accessibilité. Mais sans croissance, on ne peut plus être dans une mécanique d'économies d'échelle partagées avec l'ensemble des parties prenantes. Il faut sortir d'une logique de guerre des prix pour rentrer dans une logique de pérennisation des filières et de souveraineté alimentaire. En parallèle les pouvoirs politiques ont un rôle à jouer pour accompagner les plus précaires comme ils le font sur l'énergie.

©Studio Carlito

L'industrie agroalimentaire fait face à de grands défis environnementaux. Rien qu'en France, l'alimentation pèse pour 24%[1] de l'empreinte carbone des ménages. Quels sont vos engagements chez Olga ?

Olivier Clanchin : Nous œuvrons à réduire notre empreinte carbone, à limiter nos déchets, à valoriser nos excédents alimentaires, à mieux gérer les emballages, à accélérer la transition agro-écologique en remettant les arbres et les haies au cœur de nos pratiques culturales. Parmi nos actions nous sommes engagés avec la marque VRAI dans le réseau 1% for the planet et reversons dans ce cadre 1% du chiffre d'affaires de la marque à des ONG de notre choix. Pour rappel - de 5% des fonds alloués aux actions de philanthropie et de mécénat en France sont fléchés vers l'environnement.

Solenn Douard : Nous faisons également partie des 150 dirigeants engagés dans la convention des entreprises pour le climat. L'objectif est de travailler pendant plusieurs mois sur un modèle d'entreprise régénératrice. Nous sommes entourés des meilleurs experts pour repenser nos modèles.

[1] *étude de l'I4CE, 2019*

Vous citez souvent l'ouvrage de Frédéric Laloux « reinventing Organizations » pour expliquer votre nouveau modèle d'organisation chez Olga, basé sur le modèle OPALE, de quoi s'agit-il au juste ?

Solenn Douard : Le livre de Frédéric Laloux a été un électrochoc, et une évidence pour moi ! L'entreprise a besoin d'être vivante pour contribuer à un monde durable. Nous avons revu nos modes de gouvernances et opté pour une structure plus horizontale, organisée en différentes unités dotées d'un pouvoir de décision sur des sujets dédiés. Toutes ces unités communiquent entre elles, ont beaucoup d'interactions, à l'instar des cellules dans un corps humain ou dans la nature. Des communautés s'ouvrent pour travailler sur des sujets, se développent, se ferment au profit de nouvelles, on souhaitait ce mouvement dans l'entreprise pour au final la rendre plus résiliente.

Olivier Clanchin : Dans nos sociétés modernes, nous sommes passés de résolution de problèmes compliqués à complexes. Le complexe ne se résout pas, ne se planifie pas de la même manière, demande plus d'agilité, de proximité. Comme le dit si bien Einstein *« un problème créé ne peut être résolu en réfléchissant de la même manière qu'il a été créé »*. Il faut inventer d'autres manières de faire fonctionner les entreprises. Nous devons apprendre à nous réinventer avec des entreprises en harmonie avec le vivant.

Un livre inspirant pour les dirigeants d'Olga

Dans son ouvrage « *Reinventing Organizations* », Frédéric Laloux explore les mécaniques profondes de la collaboration à travers les âges afin d'identifier les meilleures pratiques. C'est ainsi que l'auteur propose un nouveau modèle de gouvernance d'entreprise : le modèle OPALE. En segmentant l'organisation en petites unités autogérées, le manager devient facilitateur. Il n'est plus question de pouvoir, mais de valeur. Ainsi les membres de l'organisation ont un rôle égal et sont plus libres. Ils peuvent prendre l'initiative d'action et détiennent une plus grande part de responsabilité.

Frais professionnels : Le remboursement peut prendre la forme d'une indemnité kilométrique forfaitaire

Par Amélie Gianino. Juriste en droit social et rédactrice au sein des Éditions Tissot

L'entreprise doit prendre en charge les frais professionnels de ses salariés. Mais peut-elle le faire de manière forfaitaire ? Cette question a été récemment posée à la Cour de cassation à propos d'indemnités kilométriques.

La prise en charge par l'employeur

Les salariés peuvent être amenés à engager des frais (carburant, stationnement, utilisation du véhicule personnel à des fins professionnelles…) pour les besoins de leur activité professionnelle, inhérents à leurs fonctions ou à leur emploi, et dans l'intérêt de leur entreprise. Celle-ci a l'obligation de les prendre en charge. Elle peut procéder de manière directe (par ex. en remettant à ses salariés un véhicule pour se déplacer et une carte de crédit pour régler leurs dépenses professionnelles). Ou rembourser ses collaborateurs des frais qu'ils ont réellement engagés sur présentation de justificatifs.

Mais peut-elle également les rembourser de manière forfaitaire? Un tel remboursement, qui ne correspond pas aux frais réellement engagés, ne pourrait-il pas constituer plutôt un complément de salaire ? Telle est l'argumentation soutenue par une salariée à propos d'une indemnité kilométrique forfaitaire dans une affaire récemment soumise à la Cour de cassation.

Le remboursement sous forme d'indemnités kilométriques forfaitaires

Dans ce dossier, un avenant conclu entre une salariée et son employeur contenait des stipulations relatives au remboursement de ses frais de déplacement. Il indiquait que la salariée percevrait :

- le remboursement de ses frais réels de déplacement engagés dans le cadre de ses fonctions sur justificatifs ;
- et une indemnité kilométrique payée mensuellement sur une base de 0,35 €/km limitée à un montant total annuel de 6 500 euros.

Un avenant conclu ultérieurement précisait que les frais professionnels, quels qu'ils soient ne pourraient en aucun cas être inférieurs à 500 euros mensuels.

La salariée avait été placée en arrêt de travail à plusieurs reprises. Son employeur avait initialement continué à lui verser des indemnités kilométriques. Mais il avait fini par cesser. La salariée réclamait alors un rappel. Elle soutenait que constituent un complément de rémunération les primes ne correspondant pas à des frais réellement exposés par le salarié. Et qu'un employeur ne peut modifier le contrat de travail d'un employé sans son accord, notamment pour supprimer une indemnité contractuelle.

La cour d'appel a refusé de lui accorder le rappel demandé. Elle a considéré que ce versement avait pour objet d'indemniser les frais de déplacement de la salariée et de compenser le surcoût de ceux engagés pour l'exercice de ses fonctions. Il constituait donc un remboursement de frais et non un complément de salaire. Et ce, malgré son caractère forfaitaire et le fait que son versement ne soit soumis à la production d'aucun justificatif. La simple information de sa suppression par l'employeur était donc suffisante.

La Cour de cassation a donné raison à la cour d'appel. L'employeur était donc bien fondé à cesser le versement de l'indemnité kilométrique durant les périodes de suspension du contrat de travail de la salariée. Et ce, sans que cela ne s'apparente à une modification de son contrat de travail.

Bon à savoir

Les remboursements de frais professionnels sont exonérés de cotisations sociales dans certaines conditions et limites. Y compris certains remboursements effectués sous forme forfaitaire. Les indemnités kilométriques forfaitaires sont ainsi exonérées de cotisations sociales sans justificatif d'une utilisation conforme à leur objet dans les limites d'un barème annuellement fixé par l'administration fiscale.

Cour de cassation, chambre sociale, 9 mars 2022, n° 20-20.872 (une indemnité qui a pour objet d'indemniser les frais de déplacement d'un salarié et de compenser le coût des frais engagés pour l'exercice de ses fonctions constitue un remboursement de frais et non un complément de salaire. Et ce, en dépit de son caractère forfaitaire et du fait que son versement ne soit soumis à la production d'aucun justificatif. L'employeur peut donc en cesser le versement pendant les périodes de suspension du contrat de travail du salarié, sans que cela ne s'apparente à une modification du contrat)

Le CITIS
Pour les agents victimes de maladies professionnelles ou d'accidents du travail

Par Emeric Boulais, avocat au barreau de Rennes

Le Congé pour Invalidité Temporaire Imputable au Service (CITIS), codifié aux articles L. 822-18 et suivants du code général de la fonction publique, est venu modifier le régime juridique applicable au fonctionnaire, qui, victime d'un accident de service ou d'une maladie professionnelle, est dans l'incapacité temporaire d'exercer ses fonctions.

©David Ferriere

Avantages du dispositif

L'agent victime d'une maladie figurant à l'un des tableaux des maladies professionnelles mentionnés aux articles L. 461-1 et suivants du code de la sécurité sociale bénéficie d'une présomption d'imputabilité au service de son état de santé s'il en remplit les conditions.

L'agent placé en CITIS conserve l'intégralité de son traitement indiciaire, de l'indemnité de résidence et du supplément familial de traitement jusqu'à ce qu'il puisse reprendre son service ou jusqu'à sa mise à la retraite.
Il est remboursé des honoraires médicaux et des frais directement entraînés par sa maladie ou son accident.

La période de placement en CITIS est assimilée à une période de service effectif, l'agent conserve donc ses droits à avancement et à retraite.
Une fois son état de santé consolidé, l'agent peut bénéficier, sous conditions, d'une allocation temporaire d'invalidité en cas d'incapacité permanente partielle.

Qui peut en bénéficier ?

Le CITIS est applicable aux agents titulaires de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière.

En revanche, le CITIS n'est pas applicable aux agents contractuels qui restent soumis au régime général de la sécurité sociale.

Quelles sont les conditions ?

Le CITIS est attribué au fonctionnaire victime d'un accident de service, d'un accident de trajet ou d'une maladie professionnelle.
L'accident de service correspond à un évènement soudain entraînant une atteinte à l'état de santé de l'agent.

L'accident survenu durant le temps de travail de l'agent et sur son lieu d'affectation sera présumé imputable au service, il n'aura alors pas à rapporter la preuve de l'imputabilité au service. Tel sera le cas, par exemple, de l'aide-soignant victime d'une douleur dorsale lors du transfert d'un patient ou encore de l'enseignant victime d'une agression par un élève.

Un accident peut également être reconnu imputable au service même s'il a lieu en dehors du temps et du lieu du service de l'agent dès lors qu'il survient lors d'une activité constituant le prolongement normal des fonctions. On retrouvera ici les accidents survenus aux représentants syndicaux dans l'exerce de leur mandat.

S'agissant du télétravail, la question a été réglée bien avant la crise sanitaire et l'accroissement spectaculaire de ce mode de travail. L'article 6 du décret n°2016-151 prévoit expressément que *« Les agents exerçant leurs fonctions en télétravail bénéficient des mêmes droits et obligations que les agents exerçant sur leur lieu d'affectation »*. L'agent victime d'un accident à son domicile durant ses heures de service pourra donc bénéficier de la présomption. En revanche, il est vivement recommandé à l'agent nomade d'obtenir une autorisation avant de délocaliser son lieu de télétravail dans un tiers-lieu afin de pouvoir bénéficier de cette présomption.

L'accident de trajet correspond à l'accident qui se produit sur le parcours habituel de l'agent entre son domicile et le lieu où s'accomplit son service. Il s'agit classiquement d'un accident de voiture survenu lors d'un déplacement domicile-travail mais pas seulement, les *« vélotafeurs »* sont également concernés par le dispositif, par exemple en cas de chute.

La maladie professionnelle correspond à l'atteinte à l'intégrité physique ou morale de l'agent résultante de l'exposition prolongée à un risque professionnel.

Trois hypothèses sont à distinguer :

1. lorsque la maladie figure dans les tableaux des maladies professionnelles annexés au code de la sécurité sociale et que l'agent rempli toutes les conditions y figurant, elle est présumée imputable au service.
2. lorsque la maladie est désignée dans un tableau mais que l'agent ne remplit pas toutes les conditions y figurant, elle n'est reconnue imputable au service que si l'agent rapporte la preuve qu'elle est directement causée par l'exercice des fonctions.
3. lorsque la maladie ne figure pas dans les tableaux, elle n'est reconnue imputable au service que si l'agent rapporte la preuve qu'elle est essentiellement et directement causée par l'exercice des fonctions et entraîne une incapacité permanente supérieure ou égale à 25 %.

Entrée en vigueur

Le CITIS est entré en vigueur en février 2019 pour les fonctionnaires d'Etat, en avril 2019 pour les fonctionnaires territoriaux et seulement en mai 2020 pour les fonctionnaires hospitaliers.

Le régime du CITIS est donc applicable aux agents ayant déposé leur déclaration d'accident de service ou de maladie professionnelle à compter de ces périodes. Pour les agents déjà en congé pour maladie imputable au service ou pour accident de service lors de l'entrée en vigueur de ces dispositions, le CITIS leur est applicable à compter de la demande de prolongation.

Les démarches à effectuer

Quelle qu'en soit la cause, l'agent doit transmettre l'arrêt de travail à son employeur dans les 48h.
En revanche, l'agent dispose d'un délai de deux ans pour transmettre une déclaration de maladie professionnelle suivant la date de la 1re constatation médicale de la maladie ou la date à laquelle il est informé par un certificat médical du lien possible entre sa maladie et son activité professionnelle.

En cas d'accident de service ou de trajet, la déclaration doit être déposée dans les quinze jours à compter de la date de l'accident. Si les délais ne sont pas respectés, la demande de CITIS sera alors rejetée.

A savoir :

Tout agent victime d'un accident de service ou d'une maladie professionnelle a droit à une indemnisation complémentaire qu'il peut obtenir devant le juge administratif. Le montant de cette indemnisation peut facilement être évalué par un avocat pratiquant le droit de la fonction publique.

Big Love #6

9·10·11·12 Juin – 4 jours pour le retour de l'amour

Ce festival Big Love a été imaginé en 2015 par Crab Cake Corporation, un collectif d'artistes, DJ's, graphistes et passionnés de cultures électroniques, qui organise depuis plus de 10 ans des soirées et des évènements festifs à Rennes et Saint-Malo. Ces « *« happy parties maker » ont souhaité proposer une joyeuse fête sur un long week-end, un cocktail soft et simple, de bonne humeur et convivialité : Big Love. Pendant 4 jours on déambule dans divers lieux de Rennes, et on y va les yeux fermés même si on ne connaît aucun nom à l'affiche. « L'idée c'est de partager quelque chose de positif dans un lieu qui appartient à tout le monde* » détaille Luc Donnard le directeur du festival.

Un programme cool avec des temps de pause entre les temps de concert, des expos, pour recharger les batteries et encore mieux profiter des bonnes vibrations.

4 soirs, 4 lieux : aux Champs libres, L'Antipode, Le Mem, Parc de Beauregard. Mais aussi des préliminaires au Musée des Beaux-Arts, des premiers émois à La Cavale, un banquet à la ferme de Quincée, et un finish pour les fidèles du festival qui retrouveront avec plaisir le Square de la Touche.

©DR

Mathieu Bouchet, Frédéric Laurent, et Alexandre André, dirigeants de Cap Transactions et sponsor principal du festival Big Love, et au centre Luc Donnard, fondateur et directeur artistique de Crab Cake Corporation et de Big Love

Quai Saint-Cast

La Musette amarrée et ouverte depuis début mai !

C'est l'un des bateaux-activités tant attendus, et enfin amarré au cœur de Rennes, suite à l'appel à projets de la Région en 2019 pour accueillir des commerces flottants sur cinq emplacements à proximité de l'écluse du Mail.

Jérémy Leduc et Matthieu Horeau les patrons des Grands Gamins s'enthousiasment à cette idée, achètent à Hennebont (56) une ancienne péniche datant de 1903, la restaurent pendant de longs mois - la crise sanitaire ayant retardé le projet - afin de voir enfin La Musette amarrée au quai Saint-Cast, entre la place de Bretagne et le mail François Mitterrand.

L'apér'eau

Ambiance guinguette, équipage en marinière, buvette dressée, quelques tables, un ponton pour se déhancher au rythme des bals chaloupés prévus chaque dimanche avec mix de Dj's. Apéro sur l'eau en vue.

©DR

©Nora Khalloul

En prime, deux bières ont été brassées spécialement : la Musette, une blonde légère de la brasserie Nautica près de Bécherel, une autre plus forte, la Dérive, de la brasserie nantaise Le nautile. Verre de vin, jus de fruits, limonade, cocktail, accompagné de fougasses et buns en guise de « *bouée de sauvetage* » !

Avant, qui sait, de voir naviguer La Musette (c'est envisagé) vous la trouverez quai Saint-Cast du mardi au vendredi de 17h à 22h30 et le samedi et dimanche de 16h à 22h30h.

- Chauffage - Electricité
- Plomberie - Rénovation
- Mise aux normes
02 23 62 66 28
11 bis rue de la Frébardière
Sécuriparc - Cellule 19
35510 CESSON -SEVIGNE
BARP ÉLEC
SRDE société rennaise dépannages énergies
DEPANNAGE
contact@barpelec.fr
www.barpelec.fr

OUEST BOISSONS
DISTRIBUTEUR DE BOISSONS AUX PROFESSIONNELS
À CŒUR DE VOUS SERVIR !
Rennes 02 99 59 14 34
Côtes d'Armor / Lamball'Vins 02 96 34 75 75
Fougères 02 99 99 36 56
Laval 02 43 67 67 67
Retrouvez-nous sur **ouestboissons.fr** et sur **Facebook**.

9 juin

L'Eco Business Trail, la course de 10km s'invite dans les bureaux de l'Ecopôle Sud Est

Organisé par Activ'Est, le réseau d'entreprise de la zone d'activités Ecopôle Sud Est de Rennes, il s'agit d'un trail de 10km, réparti en 3 challenges, empruntant routes, chemins et passages dans les entreprises.

Les challenges individuels ouverts à tous les coureurs(euses) de plus de 16 ans : Challenge EBTMan et EBTWoman / Activ'est pour les hommes, Challenge Optavis pour les femmes.

Le Challenge Entreprises Audi, est ouvert aux équipes de 4 coureurs et coureuses d' entreprises, collectivités et associations.

Clôture des inscriptions le 5 juin ! Avec un nombre maximum de 1000 coureurs sur l'ensemble des courses.

Une partie des frais d'inscription des coureurs sera reversée au projet de ruchers sur l'Ecopôle Sud Est.

Information et inscription sur www.activ-est.fr
9 juin, départ de l'épreuve à 19h30 au 12 rue du Breil à Rennes.

31 mai au 2 juin

« Fest N' Mouv » par Breizh Insertion Sport

©Breizh Insertion Sport

L'association socio-sportive rennaise organise l'évènement Fest N'Mouv pour l'inclusion des jeunes et adultes en situation précaire, autour des notions de solidarité, santé, cohésion sociale. Des ateliers multisports et un rallye sportif sont ouverts à tous les publics et en accès libre. Un atelier lié à la pratique du tennis est proposé avec l'association Fête le mur, dont le président national est Yannick Noah et qui s'adresse aux enfants des quartiers dits sensibles .

Des professionnels d'entreprises partenaires BIS (Noroto, Jeulin, Décathlon, Parker, MV Group, Campus d'excellence sportive de Dinard) et de Fête le mur (BNP Paribas, Carrefour) viendront présenter leur métier, auprès des jeunes suivis par Breizh Insertion Sport en recherche de formation. Les salariés des entreprises participeront aux activités sportives avec les jeunes.

Fest N'Mouv, 31 mai au 2 juin au Stade du Commandant Bougouin à Rennes. Gratuit et ouverte à tous publics. www.breizhinsertionsport.com

ATP CHALLENGER TOUR

BRETAGNE

OPEN Blot RENNES

12-18 SEPT. 2022

@OPENBLOTRENNES

COORDONNÉ PAR RIVACOM /EVENTS

PARTICIPEZ À UN ÉVÉNEMENT MAJEUR À RENNES

30 000 SPECTATEURS

7 000 INVITÉS

PLUS DE 200 ENTREPRISES PARTENAIRES

Pour plus d'informations, contactez organisation@openderennes.org

Création : phaze-graphik.com / Crédit photo : Remy Chautard "Mats Rosenkranz player in 2021"

Art de la Table

2 Meilleures Apprenties de France (MAF) bretilliennes au national !

©DR

Jade Le Rohellec du lycée hôtelier Notre-Dame de Saint-Méen-le-Grand pendant l'épreuve

La compétition de niveau régional pour les MAF « Arts de la table et du service » finale se tenait au lycée hôtelier de Dinard, et quatre candidats s'affrontaient dans cette compétition : 2 venaient du lycée Saint-Joseph-Bossuet de Lannion, 1 du lycée hôtelier Yvon Bourges de Dinard et 1 du lycée hôtelier Notre-Dame de Saint-Méen-le-Grand.

Était demandé aux concurrents une bonne maîtrise du monde de la restauration, autour du Meurice, prestigieux établissement parisien de la rue de Rivoli et parrain de cette édition 2022. Connaissance des fromages ; argumentaire des menus et cartes du Meurice avec accords mets et vin ; dressage de table ; le service du thé , préparation d'un cocktail création… Jade Le Rohellec du lycée mévennais et Sarah Nourry du lycée dinardais ont décroché la médaille d'or. Elles représenteront, à l'automne prochain, la Bretagne lors de la finale nationale qui se déroulera au Meurice, bien sûr !

Concours

Le Défi des Chef·fe·s à Dinard !

À l'issue d'une épreuve pratique de 3h30 dans les cuisines du lycée hôtelier de Dinard, c'est le trio représentant la cité scolaire Jean-Moulin à Châteaulin (29), qui a remporté le premier Défi des chefs, organisé par la Région dans le cadre de son plan d'actions pour le bien-manger dans les lycées publics bretons.

5 équipes avaient été présélectionnées, et ont soumis à la dégustation du jury un plat principal et un dessert, créé avec des produits locaux et de saison. Autres critères d'évaluation, le respect d'un budget contraint (2,20 € le menu) et le caractère reproductible des plats en restauration collective. Deux lycées brétiliens en lices, le lycée Anita-Conti à Bruz et le Lycée Simone-Veil à Liffré, sont arrivés respectivement 2e et 3e.

©DR

Le menu du Lycée de Châteaulin, vainqueur :

Entrée - Panna cotta d'asperges et chips de jambon cru
Plat - Ballotine de vol'algues, purée de carotte et sauce béarnaise
Dessert - Cake choco-betterave, gelée et tuile de betterave.

Rendez-vous à Saint-Briac

1er salon du dessin et de l'édition du 26 au 29 mai 2022

Par Gwénaëlle de Carné

Depuis une dizaine d'années, l'association Festivart organise à Saint-Briac des événements d'art contemporain, pour promouvoir la côte d'Émeraude, chère aux artistes depuis la fin du XIXe siècle : Renoir, Emile Bernard, Henri Rivière, Paul Signac, Picasso et tant d'autres, séduits par la beauté de ses rivages.

Après deux années de privations de manifestations artistiques, ce nouveau rendez-vous à Saint-Briac s'annonce plein de promesses ! Le parcours d'art contemporain proposé par Festivart prendra la forme d'un Salon du dessin et de l'édition d'artistes. Une quinzaine de galeries (Les Petits Carreaux et La Boucherie à Saint-Briac, la Galerie Oniris à Rennes, la Galerie Françoise Paviot à Paris…) des centres d'art (Le FRAC Bretagne, l'Artothèque de Vitré…) et des associations artistiques accueilleront le public et les collectionneurs dans différents lieux du village : le Presbytère, les Halles, la Vigie, ainsi que la Galerie des Petits carreaux au Grand Vaupiard et le parc du Château du Nessay.

L'association invite régulièrement de grands collectionneurs à présenter leurs collections (collection Art Norac en 2018 et Colette Tornier en 2019). Cette année, les pièces réunies par Jacques et Evelyne Deret seront à l'honneur au Presbytère.

Saint-Briac-sur-mer, plage de la Grande Salinette

La collection Jacques et Evelyne Deret

Pour Jacques et Evelyne Deret, *« collectionner résulte d'un parcours, d'un chemin plus que d'une véritable décision »*. Evelyne Deret a eu un coup de cœur pour une artiste qui peint des enfants de dos et dont l'univers est proche de son métier de psychothérapeute. C'est le début d'une collection d'œuvres inspirées par l'enfance, le monde du rêve, la folie et la mort. *« La figure de dos y est récurrente, dans ce qu'elle impose au spectateur le recul et la reconstruction face à l'incertitude du sentiment représenté. »* La dimension féminine, voire féministe omniprésente !

La collection de Jacques Deret s'est orientée très tôt vers l'art abstrait et l'art cinétique avec une attirance pour la vibration de la lumière et de la couleur et un vif intérêt pour Victor Vasarely et l'Op-art. Parmi les artistes de cette double collection, on retiendra : Pat Andrea, Anya Belyat Giunta, Carlos Cruz Diez, Chrsitine Barbe, Clément Bagot, Claire Chesnier, Miguel Chevallier, Adrien Couvrat, Sabine Delahaut, Laurence Demaison, Valérie Favre, Iris Levasseur, Marlène Mocquet, Françoise Petrovitch, Chiharu Shiota, Daniel Schlier, Djamel Tatah, Tania Mouraud, François Morellet, Eva Nielsen, Santiago Torrez, Olivier Masmonteil, Vera Molnar, Georges Rousse, Esther Tocker, Kees Visser…

Candice Quédec, alias Minuit, sera accueillie en résidence à Saint-Briac pendant un mois. Diplômée des Beaux-Arts de Rennes, elle mêle sculpture, photographie, écriture, dessin, pour inventer des *« espaces-univers »* entre réalité et fiction, en lien avec les mondes marins et sous-marins. Elle exposera à la Galerie des Petits carreaux et dans le parc du Château du Nessay et proposera un atelier d'aquarelles à l'eau de mer aux personnes âgées du Foyer de Saint-Briac.

Informations et contacts : Association Festivart, Le Grand Vaupiard, 35800 Saint-Briac-sur-mer. festivartsaintbriac@gmail.com

Weekend CHARCOT ▸LOHÉAC

25 JUIN 26 JUIN 2022

SLA CHARCOT

▸ **au profit de la recherche sur la MALADIE DE CHARCOT**

Baptêmes : 30 montgolfières, 1 hélico, automobiles de sport sur circuit asphalte et rallycross, amphibie, 4x4, karting etc.

▪ www.sla-charcot.fr ▪ www.facebook.com/sla.charcot
▪ Informations : contact@sla-charcot.fr

Design : SweetPixel.fr

ANNONCES LÉGALES ET JUDICIAIRES

En application de la loi n° 55/4 du 4 janvier 1955 concernant les annonces judiciaires et légales, " 7 JOURS " a été désigné pour la diffusion de ces insertions pour tout le département d'Ille-et-Vilaine pour l'année 2022 par arrêté préfectoral en date du 24 décembre 2021 prescrite par le Code civil, le Code de procédure pénale, le Code du commerce et par les lois spéciales pour la publicité et la validité des actes, des procédures ou des contrats. En application de l'arrêté du 19 novembre 2021, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012, du ministère de la culture et de la communication, les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif d'un caractère est de 0,183 euro (HT) pour l'année 2022 en Ille-et-Vilaine. À compter du 1er janvier 2022, selon l'arrêté du 19 novembre 2021, modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales, tous les " avis de constitution " de sociétés seront soumis au forfait selon leur forme juridique, ainsi que les dissolutions avec liquidation des sociétés civiles et commerciales, les clôtures de liquidation des sociétés civiles et commerciales, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

CESSIONS

Office Notarial de la Hublais
Laurent BERNADAC - Nathalie ROBERT - Sébastien MIET
CESSON-SÉVIGNÉ

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Acte de Maître Sébastien MIET, notaire à CESSON SEVIGNE, en date du 29 avril 2022, enregistré au Service Départemental de l'Enregistrement de RENNES, le 05 mai 2022, référence 2022 N 01864, contenant :
CESSION par :
La société dénommée **COSNARD-LUCAS**, Société par actions simplifiée au capital de 10000,00 EUROS, ayant son siège social à LOUANNEC (22700), 3, hameau de Petit Camp, identifiée au SIREN sous le numéro 801881038 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Au profit de la société dénommée **LM TRAITEURS**, Société à responsabilité limitée au capital de 10000 EUROS, ayant son siège social à GUICHEN (35580), 34, rue du Général Leclerc, identifiée au SIREN sous le numéro 912351319 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Du FONDS DE COMMERCE ci-après désigné :
Commune de GUICHEN (35580)
34 rue du Général Leclerc
Un FONDS DE COMMERCE de BAR, HOTEL, RESTAURANT, TRAITEUR, VENTE A EMPORTER exploité sous le nom HOTEL RESTAURANT LE COMMERCE, pour l'exploitation duquel le promettant est identifié au SIREN sous le numéro 801 881 038 et immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Prix : 200.000,00 € payé comptant
Entrée en jouissance : 29 avril 2022
Oppositions en l'étude de Maître MIET, notaire à CESSON SEVIGNE (35), 28 B rue de Rennes, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour Insertion.
Sébastien MIET, Notaire.

227J04106

neonot — DES NOTAIRES À VOS CÔTÉS
1, Place Honoré Commeurec
B.P. 60327
35103 RENNES Cedex 3
Tél. 02 99 79 18 89
contact@neonot.fr
Notaires

AVIS DE CESSION

Suivant acte reçu par Me AVENEL, Notaire associé de la SCP NEONOT ayant son siège social à RENNES (35000) 1 Place Honoré Commeurec, le 02 mai 2022, avec la participation de Me SCHILLING, Notaire associé de la SCP "Patricia SCHILLING et Emmanuelle WENDLING, notaires associées", en cours d'enregistrement auprès du SIE de RENNES
La société LA VIE EN ROSE CF dont le siège social est à DINARD (35800) 33 rue du Maréchal Leclerc, immatriculée au RCS de SAINT-MALO sous le n°790 670 525
A cédé à la société MAISON AMOUR dont le siège social est à SAINT SULPICE LA FORET (35250) 13 L'Oliverie, immatriculée au RCS de RENNES sous le n°910 935 949,
Le fonds de commerce de vêtements de prêt à porter et accessoires, exploité à DINARD (35800) 33 rue du Maréchal Leclerc, connu sous le nom "LA VIE EN ROSE"
Moyennant le prix de 195.000,00 € payé comptant, s'appliquant aux éléments incorporels pour 191.770,00 € et aux éléments corporels pour 3.230,00 €.
Entrée en jouissance le 02 mai 2022.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales à l'étude NEONOT, Notaires à RENNES (35) 1 Place Honoré Commeurec, où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion - Me Alexandre AVENEL

227J04118

PARUTION DU 28 MAI
BOUCLAGE LE MERCREDI
25 MAI À12H00

ANNONCELEGALE@7JOURS.FR

DUGUESCLIN NOTAIRES
LAMOTTE - LAISNÉ - GUEGUEN - SOLLET - HODEBOURG - CONSTANS
LOUSSOUARN - NOËL - QUÉZÉDÉ-HERCOUET - BRIQUELER - LE GUEN
RENNES
4 rue Duguesclin 35000 RENNES
Tél : 02 99 79 40 77
PARIS
10 rue Lafayette 75009 PARIS
Tél : 01 83 81 18 66
www.notaires-duguesclin.fr
Notaires

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte électronique reçu par Me Eric LAMOTTE, notaire associé à RENNES, le 11 mai 2022, en cours d'enregistrement au SDE de RENNES.
La Société DAR BAYA, SARL dont le siège est à RENNES (35), 39 rue Saint Georges, immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 888269784
A CEDE à :
La Société EL HABANERO, SARL dont le siège est à RENNES (35), 1 rue de Clisson, immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 912942802.
Un fonds de commerce de restauration traditionnelle, vente sur place et à emporter, traiteur exploité à RENNES (35) 39 rue Saint Georges pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de RENNES, sous le numéro 888269784.
Date d'entré en jouissance : 11 mai 2022.
Prix : CENT CINQUANTE MILLE EUROS (150 000,00 EUR).
Affaire négociée par SARL BLOT COMMERCE BRETAGNE, RENNES (35) 93 Avenue Henri Fréville.
Oppositions : Oppositions en l'étude de Maître Eric LAMOTTE, notaire à RENNES (35000) – 4 rue du Guesclin, dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.

Pour avis

227J04255

SSJ AVOCAT
SOCIETE SOCIAL JURIDIQUE
Avocat - contact@ssjavocat.fr
Tél : 02 96 73 87 75
Fax : 02 96 73 87 74
Espace CYBELE - 9 Rue Hélène BOUCHER - BP 50125 - 22191 PLERIN

AVIS DE CESSION

Aux termes d'un acte sous seings privés, régularisé par docusign, en date du 4 mai 2022, enregistré auprès du service de la publicité foncière et de l'enregistrement de RENNES le 9 mai 2022 sous les références dossier 202200004738 3504 P61 2022 A 03632, la société **A.APRONET 35**, société à responsabilité limitée, au capital de 1600 euros, dont le siège social est situé à RENNES - 35200, 7 Cours d'Arnhem, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 522 280296, a cédé à la société **SARL A. APRONET 35**, société à responsabilité limitée, au capital de 2000 euros, dont le siège social est situé au 3 Rue de Rennes - 35410 CHATEAUGIRON, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 911 718 807, un fonds de commerce de NETTOYAGE DE LOCAUX, domicilié et exploité à RENNES - 35200, 7 Cours d'Arnhem, pour lequel elle est immatriculée au registre du commerce et des sociétés de RENNES sous le numéro 522 280 296. Cette cession est intervenue pour un prix de SOIXANTE DIX HUIT MILLE CINQ CENTS (78500) euros, soit : éléments incorporels: 38500 euros éléments corporels : 40000 euros
Les oppositions, s'il y en a, seront reçues, seront domiciliées et reçues au siège social du CEDANT, soit à RENNES - 35200, 7 Cours d'Arnhem, avec correspondance au cabinet SSJ AVOCAT, 9 Rue Hélène BOUCHER - 22190 PLERIN, dans les dix jours de la dernière publication
Pour avis

227J04204

AVIS ADMINISTRATIFS

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
Service espace, habitat et cadre de vie
Unité urbanisme, littoral et foncier
Secrétariat CDAC
COMMISSION DEPARTEMENTALE D'AMENAGEMENT COMMERCIAL

AVIS

Réunie le 10 mai 2022, la CDAC a accordé l'autorisation sollicitée par la SAS CARDINAL PARTICIPATIONS, représentée par M. Nathanaël ROSENFELD, d'agrandir un ensemble commercial par la création d'un magasin "ACTION" d'une surface de vente de 800 m² et un magasin "ECOMIAM" d'une surface de vente de 300 m², situés sur les parcelles cadastrées AE 0449 ET 0450, lieu-dit "Bel Air", route de Bain à JANZÉ (35150). Cette décision peut être consultée à la Mairie de Janzé ou à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer d'Ille-et-Vilaine.

227J04110

COMMUNE DE LA BOUËXIÈRE

Modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
Avis d'approbation de la modification simplifiée n°3 du PLU

Par délibération en date du 2 mai 2022, le conseil municipal a approuvé la modification simplifiée n°3 du plan local d'urbanisme.
La dite délibération est affichée en mairie pendant un mois à compter du 09 mai 2022.
Le dossier est tenu à la disposition du public en mairie aux jours et heures d'ouverture ainsi qu'à la préfecture.

227J04184

RETROUVEZ-NOUS SUR 7JOURS.FR

TRIBUNAL DE COMMERCE

CITÉ JUDICIAIRE

7, rue Pierre Abélard - CS 43124 - 35031 RENNES Cedex
Parking Arsenal - Bus : lignes 5, 6 et 9 - Métro Charles de Gaulle et République

GREFFE : extrait K bis, bilans, nantissements, judiciaire, faillites
Tél. 02 99 65 38 88

RCS - CFE : registre du commerce - formalités RCS
Tél. 02 99 65 38 88 option 1

Ouvert du mardi au vendredi : 8 h 30 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00
Le lundi 10 h 00 → 12 h 00 - 13 h 30 → 17 h 00

KYC infogreffe
La connaissance client authentique

Un outil de surveillance dédié à la connaissance du client basé sur les documents officiels et certifiés par les greffiers des tribunaux de commerce.

Lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme
Fraude et compliance
Gestion du risque client

KYC.INFOGREFFE.FR

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

REDRESSEMENTS JUDICIAIRES

(Jugement du 11 mai 2022)

SAS CHICHE OU POIS CHICHE, 4 Grande Rue, 35470 Bain-De-Bretagne, RCS RENNES 889 520 409, RM 889 520 409. Café. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 février 2022 désignant mandataire judiciaire SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501517152510-2022J00130

SARL GLEDEL DISTRIBUTION, 2 Rue Gironde, Parc d'Activités de Château, Gaillard, 35470 Bain-de-Bretagne, RCS RENNES 818 033 250, RM 818 033 250. Matériels agricoles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 11 novembre 2020 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501517447451-2022J00132

SARL ATHENA CGMO, Zone Artisanale Château-Gaillard, 35470 Bain-De-Bretagne, RCS RENNES 520 860 834. Holding. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 11 novembre 2020 désignant mandataire judiciaire SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L.814-2 et L.814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501517447447-2022J00131

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

(Jugement du 11 mai 2022)

SARL LAISSAC, 39 Boulevard de Groslay, Centre Commercial Carrefour, 35300 Fougères, RCS RENNES 403 751 738, RM 403 751 738. Commerce maroquinerie et vêtements. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 31 décembre 2021 , désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501517152501-2022J00128

SARL CASSIAL, 5b Boulevard Jean Jaurès, 35300 Fougères, RCS RENNES 891 025 348. Commerce de vêtements. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 15 mars 2022 , désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501517152513-2022J00129

SARL AMAFORME, 47 Boulevard de la Liberté, 35000 Rennes, RCS RENNES 880 269 121. Vente et location matériel médical. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2021 , désignant liquidateur Me Margottin Eric 29 Rue de Lorient - Immeuble Le Papyrus CS 74036 35040 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501517152507-2022J00126

SARL DOCEANE, 24 Rue Théophile Rémond, 35340 la Bouëxière, RCS RENNES 849 372 206, RM 849 372 206. Institut de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 avril 2022 , désignant liquidateur SELARL Gopmj, prise en la personne de Maître Pauline Collin 4 Mail François Mitterrand 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501517152504-2022J00127

SARL CHEMINEES GARDAN, 6 Place de l'Église, 35450 Landavran, RCS RENNES 514 461 417, RM 514 461 417. Cheministe. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 1 mai 2021 , désignant liquidateur SELARL David-Goic & Associés, prise en la personne de Me Isabelle Goic 39 Rue du Capitaine Maignan CS 34433 35044 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501517336125-2022J00134

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

SARL EURL ASDA, 10 Domaine des Clouettes, 35380 Maxent, RCS RENNES 822 790 309. Transport de marchandises. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 11 novembre 2020 , désignant liquidateur SELARL Athena prise en la personne de Maître Charlotte Thirion 20 Boulevard d'Isly et 3 pl Gal Giraud Immeuble LES 3 SOLEILS 35000 Rennes. Les déclarations des créances sont à adresser au liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

13501517336131-2022J00133

PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 11 mai 2022)

SA EEXPWAY, 4 a Rue des Buttes, 35510 Cesson-Sévigné, RCS RENNES 433 418 787. Conception commercialisation logiciels et systèmes informatiques. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Ajire prise en la personne de Me Erwan Merly 4 Cours RAPHAEL BINET Le Magister 35000 Rennes.

13501517336134-2020J00222

MODIFICATION DU PLAN DE REDRESSEMENT

(Jugement du 06 avril 2022)

SARL FDC, 36 Rue Vasselot, 35000 Rennes, RCS RENNES 513 484 642. Restauration, brasserie. Autorise la modification du plan de redressement en levant l'inaliénabilité portant sur le fonds de commerce de la SARL FDC.

13501517240868-2014J00588

SARL CEPA., Rue le Pigeon Blanc, 35133 Lécousse, RCS RENNES 539 233 213, RM 539 233 213. Restaurant. Autorise la modification du plan de redressement en modifiant les modalités de remboursement du passif selon un nouvel échéancier.

13501517240871-2017J00229

ARRET PLAN DE CESSION TOTALE

(Jugement du 11 mai 2022)

SARL BROCELIANDE SERIGRAPHIE, la Pentière, Campel, 35330 Val d'Anast, RCS RENNES 503 429 128, RM 503 429 128. Signalétique, sérigraphie, flocage, broderie. Arrêtant le plan de cession totale dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire de la SARL BROCELIANDE SERIGRAPHIE au profit de la SARL FAIR FIBERS, 139 rue du Faubourg 75010 SAINT DENIS, RCS PARIS 511 249 575, pour le compte de la société à constituer, qui sera dénommée FAIR FAB SAS, la Pentière Campel 35330 Val d'Anast, date d'effet de la cession : 12/05/2022 à 00 h 01.

13501517240865-2021J00184

(Jugement du 13 mai 2022)

SAS GROUP PREMIUM SECURITE (G P S), 24 Rue du Champ Marqué, 35760 Saint-Grégoire, RCS RENNES 811 176 858. Sécurité et gardiennage. Arrête le plan de cession totale de la société SAS GROUP PREMIUM SECURITE dans le cadre du redressement judiciaire au profit de la SAS OPTIONS SECURITE SECURITEAM, 64 rue du Commerce, 56440 LANGUIDIC, RCS LORIENT 412 471 526,. Date d'entrée en jouissance au 14 mai 2022 à 00H01.

13501517336128-2022J00027

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
Jugement du 05 mai 2022 - Arrêt plan de cession

SAS ADERANS FRANCE, 25 Rue Danielle Casanova, Paris, 75001 Paris 1er Arrondissement, RCS PARIS 318 846 409. Comm. de gros (Comm. Interentreprises) de parfumerie et de produits de beauté. Jugement du tribunal de commerce de PARIS en date du 05/05/2022 arrête le plan de cession au profit de : Sas crlab france,Sas complement'hair,. Sous le n° P202200352.

13501517019139-2015B00597

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT
Jugement du 10 mai 2022 - Clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif

SARL ABC INTER POLE, 56 Rue Maréchal Foch, 56100 Lorient, RCS LORIENT 439 569 393. Activités des agences de placement de main-d'oeuvre. Par jugement en date du 10/05/2022, le Tribunal de Commerce de Lorient a prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif - L643-9 al.2 et R643-18 de ABC INTER POLE (SARL).

13501517107625-2016B01830

GREFFE EXTÉRIEUR

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LORIENT
Jugement du 10 mai 2022 - Clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif

SARL ASL, 56 Rue Foch, 56100 Lorient, RCS LORIENT 485 143 861. Activités des agences de travail temporaire. Par jugement en date du 10/05/2022, le Tribunal de Commerce de Lorient a prononcé la clôture des opérations de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif - L643-9 al.2 et R643-18 de ASL (SARL).

13501517157695-2016B02090

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS
Jugement du 26 avril 2022 - Modification du plan de redressement

SAS LUDENDO COMMERCE FRANCE, 126 Rue de la Boétie, 75008 Paris 8e Arrondissement, RCS PARIS 414 138 842. Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé. Jugement modifiant le plan de redressement.

13501517281230-2001B00187

AVIS APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE CONSTRUCTION DU CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL A BAIN DE BRETAGNE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

LOT 17 PEINTURE RAVALEMENT - MODIFICATION DU DELAI DE REMISE DES OFFRES

1 - DÉNOMINATION DU SERVICE QUI PASSE LE MARCHÉ
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE -2 ALLEE DE L'ILLE-35470 BAIN DE BRETAGNE
2- MODE DE PASSATION
Le présent appel d'offres est passé en procédure adaptée ouverte (MAPA) suite à déclaration infructueux du lot 17 avec relance de la consultation.
3 - OBJET
a) Lieu d'exécution - BAIN DE BRETAGNE
b) Nature des prestations - caractéristiques générales
Lot 17 Peinture- ravalement (isolation par l'extérieur et enduit - miroiterie)
intégré à un projet de construction de centra aquatique intercommunal (23 lots)
4 - DÉLAI D'EXÉCUTION :
Le marché est conclu pour une durée de 315 jours.
5 - CRITÈRES D'ATTRIBUTION
Les critères d'attribution sont définis au Règlement de consultation.
6 - MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION
Par téléchargement sur le site : https://marches.megalisbretagne.bzh/
7 - PROCÉDURE
a) date limite de remise des offres : 30/06/ 2022 à 12 h 00
b) l'offre sera transmise :
- par pli électronique sur la plateforme https://marches.megalisbretagne.bzh/
8 - DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :
120 jours.
9 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS PUBLIC À LA CONCURRENCE : 04/05/2022
10 - RENSEIGNEMENTS
administratif
Mme Emilie BINOIS- Directrice générale administrative -
mail : dga@bretagneportedeloire.fr
Mme Elise DONOu - Secrétaire générale -
mail : secretairegeneral@bretagneportedeloire.fr
Technique
M. Phlippe GENTIL - conducteur d'opération -
mail : conducteuroperation@bretagneportedeloire.fr

L2200677

CONSTITUTIONS

SG Notaires Saint-Germain — Rennes
Paul Scouarnec
Emmanuel Gours
Notaires
12 rue des Francs Bourgeois
35000 RENNES
02 99 63 47 47
sg-notaires.fr

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître GOURS, notaire à RENNES, le 19 mai 2022, il a été constitué la société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes:
- dénomination : DU PLESSIS
- siège : 7 rue des Charmilles 35510 CESSON-SEVIGNE
- durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS
- objet : L'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers. La participation directe ou indirecte dans toutes sociétés commerciales ou civiles. Et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet
- capital social : CINQ CENTS EUROS (500,00 €)
- gérants : M. Stéphane LEPINAY, demeurant à CHANTEPIE (35135) 14 rue René Cassin et M. Yoann LAUDIC, demeurant à VERN SUR SEICHE (35770) 49, rue de la Fosse Gauchère.

Toutes les cessions de parts sont soumises à agrément préalable de l'unanimité des associés.
Immatriculation au RCS DE RENNES
Pour avis - Me GOURS

227J04260

annoncelegale@7jours.fr

AVIS APPEL PUBLIC À CONCURRENCE

BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SERVICES JEUNESSE INTERCOMMUNALE A BAIN-DE-BRETAGNE

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - DÉNOMINATION DU SERVICE QUI PASSE LE MARCHÉ
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE -2 ALLEE DE L'ILLE-35470 BAIN DE BRETAGNE
2- MODE DE PASSATION
Le présent appel comporte 15 lots et est passé en procédure adaptée ouverte (MAPA)
3 - OBJET
a) Lieu d'exécution - BAIN DE BRETAGNE
b) Nature des prestations - caractéristiques générales
Ce projet de construction porté par Bretagne porte de Loire Communauté a vocation à réunir en un seul endroit les services dédiés à la jeunesse bénéficiant à tout le territoire. Ce projet se veut environnemental (bâtiment HQE tendant vers passif), visible et accessible (dans un environnement urbain très fréquenté) et ouvert (accueil des plusieurs partenaires institutionnels et associatifs du territoire).
4 - DÉLAI D'EXÉCUTION :
Le marché est conclu pour une durée de 1 an et 2 mois à compter du 02/11/2022.
5 - CRITÈRES D'ATTRIBUTION
Les critères d'attribution sont définis au Règlement de consultation.
6 - MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER DE CONSULTATION
Par téléchargement sur le site : https://marches.megalisbretagne.bzh/
7 - PROCÉDURE
a) date limite de remise des offres : **17/06/2022 à 12 h 00**
b) l'offre sera transmise :
- par pli électronique sur la plateforme https://marches.megalisbretagne.bzh/
8 - DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 150 JOURS.
9 - DATE D'ENVOI DE L'AVIS PUBLIC À LA CONCURRENCE : 18/05/2022
10 - RENSEIGNEMENTS
Administratif
Mme Emilie BINOIS- Directrice générale administrative -
mail : *dga@bretagneportedeloire.fr*
Mme Elise DONOU - Secrétaire générale -
mail : *secretairegeneral@bretagneportedeloire.fr*
Technique
M. Phlippe GENTIL - conducteur d'opération -
mail : *conducteuroperation@bretagne-philippe-portedeloire.fr*

L2200676

VENTE NOTARIALE INTERACTIVE

neonot
DES NOTAIRES À VOS CÔTÉS
1, Place Honoré Commeurec
B.P. 60327
35103 RENNES Cedex 3
Tél. 02 99 79 18 89
d.papail@neonot.fr

VENTE NOTARIALE INTERACTIVE

ENTRE LA ROCHE BERNARD ET PENESTIN
13 RUE DE LA FONTAINE - FEREL

Maison de bourg comprenant :
Au RDC : une véranda, une entrée, un cellier avec WC, un séjour, une salle à manger, une cuisine.
A l'étage : un palier desservant 4 chambres dont une avec un point d'eau, une salle de bains, un wc.
Un carport et un cellier
DPE : F

MISE À PRIX : 180.000€ H.I 3.9% NÉGOCIATION INCLUSE À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR.

Minimum du pas des offres : 3.000€

DATE DE LA VENTE : 21/06/2022 19H00 - 22/06/2022 19H00

VISITES : SUR RDV

Contact : Delphine PAPAIL - 06 14 21 06 99 - d.papail@neonot.fr

L2200669

VENTE NOTARIALE INTERACTIVE

neonot
DES NOTAIRES À VOS CÔTÉS
1, Place Honoré Commeurec
B.P. 60327
35103 RENNES Cedex 3
Tél. 02 99 79 18 89
d.papail@neonot.fr

VENTE NOTARIALE INTERACTIVE

LANESTER - A PROXIMITÉ DE L'ESTUAIRE DU SCORFF ET DU STADE LOCUNEL

Maison d'habitation comprenant : au rez-de-chaussée, entrée, salon-salle à manger avec cheminée, cuisine aménagée et équipée, dégagement, WC avec lave-mains, salle de bains, chambre avec placard et garage avec grenier au-dessus.
A l'étage, palier avec placards desservant trois chambres, WC, placard, salle d'eau, 1 grenier.
Jardin..
DPE : E

MISE À PRIX : 240.000€ H.I 3.9% NÉGOCIATION INCLUSE À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR

Minimum du pas des offres : 3.000€

DATE DE LA VENTE : 20/06/2022 19H00 – 21/01/2022 19H00

VISITES : SUR RDV

Contact : Delphine PAPAIL - 06 14 21 06 99 - d.papail@neonot.fr

L2200667

neonot
DES NOTAIRES À VOS CÔTÉS
1, Place Honoré Commeurec
B.P. 60327
35103 RENNES Cedex 3
Tél. 02 99 79 18 89
d.papail@neonot.fr

VENTE NOTARIALE INTERACTIVE

APPARTEMENT 21 RUE NOEL BLAYAU DERNIER ÉTAGE - RENNES (35000),

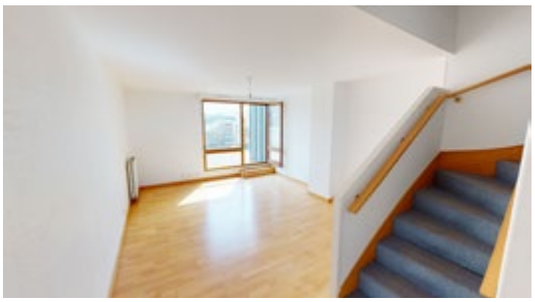

Dans immeuble avec ascenseur, 4ème étage, appartement 3 pièces avec terrasse et garage ; comprenant :
- Au rez-de-chaussée : Entrée avec placard, cuisine aménagée, séjour ouvrant sur terrasse, WC. - A l'étage : Couloir avec placards, deux chambres dont une mansardée, salle de bains. - Extérieur : Terrasse orientée sud
- Stationnement (box fermé) en sous-sol
DPE : D

MISE À PRIX : 280.000€ H.I 3.9%NÉGOCIATION INCLUSE À LA CHARGE DE L'ACQUÉREUR.

Minimum du pas des offres : 2.500€

DATE DE LA VENTE : 08/06/2022 19H00 - 09/06/2022 19H00

VISITES : SUR RDV

Contact : Delphine PAPAIL - 06 14 21 06 99 - d.papail@neonot.fr

L2200668

CONSTITUTIONS

AG
AUDE GIRARD
SELARL AUDE GIRARD AVOCAT
16, mail Anne Catherine - 35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp à Rennes du 18/05/22, il a été constitué une société par actions simplifiée dénommée GARAGE DU CENTRE VILLE sis 85, rue Jean Guehenno à Rennes (35) pour 99 ans à compter de son immatriculation au RCS. Capital : 10000 €. Objet : Garage, atelier, réparation automobile, vente de véhicules neufs et d'occasion, vente de pneus. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Agrément de la collectivité des associés pour les cession d'actions à un tiers. Président : HLDD ZA de Mivoie – 5bis, rue Emile Souvestre St Jacques de la Lande (35) RCS Rennes 911 589 802. Directeur Général : Morgan GALLIEN – Le Val de Bas à Pléchatel (35). Immatriculation RCS Rennes. Le Président

227J04223

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 06/05/2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : CLÉMENT ET FILS
Siège Social : PLEUMELEUC (35137) – 6 Le Lieu Benoît
Capital : 1 200 Euros
Objet : La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers détenus en pleine propriété, nue-propriété ou usufruit, dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autre.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Gérants : Monsieur Loïc CLÉMENT et Madame Nolwen BEDIER demeurant ensemble à PLEUMELEUC (35137) – 6 Le Lieu Benoît.
Cession de Parts : Toute cession ou transmission de parts, à quelque titre que ce soit, même à des associés, à des tiers étrangers à la société et même au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé est soumise à l'agrément des associés
La société sera immatriculée au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour Avis

227J04140

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LOIC ELECTRICITE ;
Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ;
Siège social : 2, Le Champ Gaucher - TREMBLAY - 35460 VAL COUESNON ;
Objet social : Tous travaux d'électricité générale, de dépannage, de domotique, d'installation et d'entretien de chauffage électrique, tous travaux d'installation et d'entretien en courant fort et en courant faible (TV, Téléphonie, Internet, etc.), de VMC, d'alarmes, de nouvelles énergie, neuf et rénovation, particuliers et professionnels. La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Durée de la société : 99 ans ;
Capital social : 1.000 euros par apports en numéraire ;
Gérance : Loïc MARECHAL sis 2, Le Champ Gaucher - TREMBLAY - 35460 VAL COUESNON, sans limitation de durée.
RCS RENNES. Pour avis.

227J04135

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : **SCI S.M.N.** ; Forme sociale : Société civile immobilière ; Siège social : 12 Allée du Volcan 35320 POLIGNE. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers. La négociation, la conclusion, la réalisation de toutes opérations conformes au présent objet civil et susceptibles de favoriser le développement dudit objet, et notamment de toutes opérations de financement, et l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties personnelles ou réelles (et notamment hypothécaires) sur l'actif social ; Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil, notamment l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties réelles sur des opérations conformes au présent objet ; Durée : 99 ans ; Capital social : 1.000 euros ; Gérance : Madame Sonia NEVEU demeurant 12 Allée du Volcan 35320 POLIGNE et Monsieur Maxime NEVEU demeurant 46 Boulevard de la Madeleine 06000 NICE. Sans limitation de durée. RCS RENNES. Pour avis.

227J04230

ABONNEZ-VOUS !

7JOURS

ENQUETES PUBLIQUES

1ER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral, est prescrite, à la demande du département d'Ille-et-Vilaine, une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique du projet de création d'une piste cyclable entre Saint-Sauveur-des-Landes et Romagné et à la cessibilité des terrains nécessaires.
L'enquête se déroulera pendant 15 jours consécutifs, du mercredi 8 juin 2022 (9h30) au lundi 27 juin 2022 (17h). Le dossier d'enquête publique et le dossier d'enquête parcellaire, comprenant le plan parcellaire et la liste des propriétaires, sont consultables gratuitement en mairie de Romagné (17 Rue nationale - 35133, Romagné) aux heures suivantes, pendant la durée de l'enquête
- lundi : 9h — 12h et 14h — 17h
- mardi : 9h 12h
- mercredi ; 9h — 12h et 14h — 17h
- jeudi : 9h — 12h
- vendredi : 9h — 12h et 14h — 17h30
- samedi : 9h 12h
Le dossier d'enquête publique est également consultable sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, à l'adresse suivante : www.ille-et-vilaine.gouv.fr/ep-expro
Mme Claudine LAINE-DELURIER, ingénieure du ministère de la défense en retraite, désignée pour remplir les fonctions de commissaire-enquêteur, sera présente à la mairie de Romagné pour recevoir en personne les observations et propositions du public :
— mercredi 8 juin 2022, de 9h30 à 12h
— vendredi 17 juin 2022, de 14h30 à 17h30
— mercredi 22 juin 2022, de 14h30 à 17h.
Des observations sur l'utilité publique de l'opération et sur la limite des biens à exproprier peuvent être formulées pendant la durée de l'enquête :
- à la mairie de Romagné, sur les registres d'enquête ouverts à cet effet ;
par courrier à l'attention du commissaire-enquêteur, adressé à la mairie de Romagné, par courriel, à l'adresse suivante : pref-enquetes-publiqueselle-et-vilaine.gouer
Dans le délai d'un. mois à l'issue de l'enquête, une copie du, rapport dans lequel le commissaire-enquêteur énonce ses conclusions motivées sera déposée à la mairie de Romagné, ainsi que dans toutes les communes sur le territoire desquelles l'opération doit avoir lieu, et à la préfecture d'Ille-et-Vilaine, où toute personne pourra en demander communication.
La présente publication est faite notamment en vue de l'application de l'article L. 311-1 du code de l'expropriation pour cause d'utilité.publique.
Pour le préfet,
Le secrétaire général
Ludovic GUILLAUME

227J04165

AVIS ADMINISTRATIFS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER

Service Aménagement des Territoires et des Transitions
Pôle Urbanisme et Contractualisation
Secrétariat CDAC

Le projet enregistré le 7 mars 2022 sous le numéro 1344 déposé par la SAS ETIK IMMOBILIER, dont le siège social se situe 21 allée Evariste Galois à AUBIERE (63170), représentée par la SAS PIM PARTICIPATIONS en sa qualité de Présidente, afin d'obtenir l'autorisation préalable requise pour l'extension de 268 m² du magasin "L'Incroyable" situé Route de Lorient à RENNES, sur les parcelles cadastrées EN 198 et 206, pour atteindre une surface de vente totale de 1 736 m², en secteur 2, a fait l'objet d'un avis favorable en date du 7 mai 2022.Cet avis peut être consulté à la Mairie de Rennes ou à la Direction départementale des territoires et de la mer à Rennes.

227J04201

Département d'Ille et Vilaine
Commune de CHANTEPIE

1ER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

de déclassement du domaine public métropolitain rue de Provence (pour partie)

Par arrêté n°A 2022-700 du 11 mai 2022, une enquête publique est prescrite par Rennes Métropole
La Commissaire-enquêtrice est Madame Annick LIVERNEAUX
Les pièces du dossier accompagnées du registre d'enquête à feuillets non mobiles, datés et paraphés par la commissaire-enquêtrice, seront disponibles en Mairie de Chantepie – 44 avenue André Bonnin, Chantepie
Du mardi 31 mai au mardi 14 juin 2022 inclus
Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h45 à 17h15 et le jeudi de 13h30 à 17h15
Les observations du public qui pourraient être faites sur le projet pourront être consignées éventuellement sur le registre d'enquête ou être adressées par courrier à l'attention de Madame la Commissaire-Enquêtrice, à l'adresse suivante :
Rennes Métropole – Service foncier, 4 avenue Henri Fréville, CS 93111 – 35031 Rennes Cedex
Ou par voie électronique à l'adresse suivante : **dauh-foncier@rennesmetropole.fr**
La Commissaire-Enquêtrice recevra toutes les observations qui pourraient être faites sur le projet tel que proposé, lors de ses permanences qui auront lieu en Mairie de Chantepie :
le mardi 31 mai 2022 de 8h45 à 11h45,
le mardi 14 juin 2022 de 14h15 à 17h15
Le rapport et les conclusions de la Commissaire-Enquêtrice seront déposés à la Mairie de Chantepie où toute personne pourra en prendre connaissance.

227J04121

Département d'Ille et Vilaine
Commune de CHANTEPIE

1ER AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

de déclassement du domaine public métropolitain
Place des Marelles, place du Granier, Place de la Mairie (pour partie)
Par arrêté n°2022/360 du 9 mai 2022, une enquête publique est prescrite par la Mairie de Chantepie
La Commissaire-enquêtrice est Madame Annick LIVERNEAUX
Les pièces du dossier accompagnées du registre d'enquête à feuillets non mobiles, datés et paraphés par la commissaire-enquêtrice, seront disponibles en Mairie de Chantepie – 44 avenue André Bonnin, Chantepie
Du mardi 31 mai au mardi 14 juin 2022 inclus
Les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h45 à 17h15 et le jeudi de 13h30 à 17h15
Les observations du public qui pourraient être faites sur le projet pourront être consignées éventuellement sur le registre d'enquête ou être adressées par courrier à l'attention de Madame la Commissaire-Enquêtrice, à l'adresse suivante :
Mairie de Chantepie, 44 Avenue Bonnin, CS 67407 35574 CHANTEPIE CEDEX.
Ou par voie électronique à l'adresse suivante :
enquetes.publiques@ville-chantepie.fr
La Commissaire-Enquêtrice recevra toutes les observations qui pourraient être faites sur le projet tel que proposé, lors de ses permanences qui auront lieu en Mairie de Chantepie :
le mardi 31 mai 2022 de 8h45 à 11h45,
le mardi 14 juin 2022 de 14h15 à 17h15
Le rapport et les conclusions de la Commissaire-Enquêtrice seront déposés à la Mairie de Chantepie où toute personne pourra en prendre connaissance.

227J04136

PARUTION DU 28 MAI BOUCLAGE
LE MERCREDI 25 MAI : 12H00
ABONNEZ-VOUS
WWW.7JOURS.FR

CONSTITUTIONS

ACTI-JURIS
Société d'Avocats Conseils
D. LE GUEVEL - A.C. LAINÉ
1 rue de Paris - BP 51204
35512 CESSON SEVIGNE CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : HORIZON
Siège social : 39 Boulevard de la Liberté 35000 RENNES
Objet : la prise de participation dans toutes sociétés françaises ou étrangères créées ou à créer, financières, mobilières ou immobilières ; la prise de participation par l'achat ou la souscription d'actions ou parts sociales dans toutes sociétés françaises ou étrangères en vue de la détention de leur contrôle en tant que holding financière ; l'acquisition, la gestion et la vente de toutes valeurs mobilières, tous titres de participation, de placement ou titres immobiliers ; la réalisation de toutes prestations de services à ces sociétés et toutes opérations de conseil (gestion financière, administrative, technique, commerciale, juridique, informatique), gestion centralisée de la trésorerie ; et généralement toutes opérations financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son développement ou son extension.
Durée : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Capital : 1 000 €uros divisé en 100 actions de 10 € nominal chacune, constitué exclusivement d'apports en numéraire
Président : Monsieur Eric, Jean, Albert MENARD, né le 29 octobre 1972 à RENNES (35), demeurant à RENNES (35000) - 39 Boulevard de la Liberté, a été nommé président pour une durée indéterminée
Immatriculation : au RCS de RENNES

227J04220

Par acte SSP du 22/04/2022 il a été constitué une **SAS** dénommée :
EMOVA
- Nom commercial : EMOVA
- Siège social : 44 le val froment 35530 NOYAL SUR VILAINE
- Capital : 10 000€
- Objet : La société a pour objet en france et à l'étranger : • le développement de programmes informatiques permettant la réalisation d'avatars humains évoluant dans le metavers, • la commercialisation de tous services liés à ce développement • et plus généralement toute activité commerciale pouvant s'y rapporter, directement ou indirectement.
- Président : M. SEYDOUX Gaël 44 le val froment 35530 NOYAL SUR VILAINE
- Transmission des actions : Préalablement à tout transfert de titres, l'associé souhaitant effectuer ce transfert sera tenu de notifier, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, au président de la société et, par mail, aux autres associés de la société, les informations suivantes portant sur son projet de transfert au profit d'un acquéreur. sauf en cas de transfert libre, toute cession ou transmission entre vifs ou par décès d'actions ou valeurs mobilières donnant accès au capital, à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant conformément aux statuts.
- Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action donne droit de vote, simple ou double selon l'action, dans le cadre des décisions collectives, ainsi que le droit d'être informé sur la marche de la société et d'obtenir communication de certains documents sociaux aux époques et dans les conditions prévues par la loi et les statuts.
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

227J04235

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 17/05/22, il a été constitué l'EURL suivante :
Dénomination : BUREAU NEED. Objet : ingénierie et études techniques en environnement. Durée : 99 ans. Capital : 5.000 €. Siège : ST JOUAN DES GUERETS (35430) 14 rue des Goélands. Gérant : Nicolas GORIN, demeurant à ST JOUAN DES GUERETS (35430) 14 rue des Goélands. Immatriculation : RCS de ST MALO.

227J04222

CABINET Pannetier Récel Morin CPBM

DIDELI
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 impasse du Champ d'Ahaut
Zone Artisanale la Brejoterie
35410 CHATEAUGIRON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHATEAUGIRON du 18 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : DIDELI
Siège social : 4 impasse du Champ d'Ahaut - Zone Artisanale la Brejoterie 35410 CHATEAUGIRON
Objet social : la construction, l'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et terrains, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social, et plus généralement, toutes opérations mobilières, immobilières et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la Société.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000,00 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance :
Monsieur Didier AUBIN, né le 13 avril 1969 à CHATEAUBRIANT, demeurant La Rigauderie 35340 LIFFRE
Madame Elisabeth PRODHOMME, née le 3 avril 1979 à RENNES, demeurant 16 rue Jacques Cartier 35340 LIFFRE
Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis
La Gérance

227J04234

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seingprivé, en date du 17 mai 2022, à Rennes.
Dénomination : GUELFI INGENIERIE.
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 107, avenue Henri Fréville - CS10704, 35207 Rennes.
Objet : Prestations de bureau d'études techniques et de tous services connexes.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 150 euros divisé en 10 actions de 15 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : Chaque action donne droit à une voix.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :Dans les conditions statutaires et légales.Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.Ont été nommés :Président : Monsieur Alain GUELFI La Métiverie 61420 La Ferriere Bochard.
La société sera immatriculée au RCS de Rennes. Alain GUELFI

227J04226

VOS ANNONCES
PAR MAIL
annoncelegale@7jours.fr
7JOURS

CONSTITUTIONS

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION SOCIALE :
ECO CONCEPT RACLEUR ;
FORME SOCIALE : Société A Responsabilité Limitée ;
SIEGE SOCIAL : ZA Le Verger – 35500 ERBREE.
OBJET SOCIAL : La conception, la fabrication, le négoce et la vente de racleurs à lisier et à fumier pour bâtiments d'élevages ; L'achat et la vente de matériels et accessoires pour bâtiments d'élevage ; La prise de participation dans toutes sociétés civiles, artisanales, commerciales, agricoles ou à prépondérance immobilière ; l'acquisition, la souscription et la gestion de tous titres de sociétés ; Toute participations dans les affaires de même nature ou se rattachant directement ou indirectement à l'objet susénoncé et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de titres ou droits sociaux, de fusions, d'alliances, de sociétés en participation ou autrement ; L'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation, l'accomplissement de toutes prestations de services au profit des entreprises ou entités dans lesquelles elle détiendra une participation ; Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
DUREE : 99 ans ;
CAPITAL SOCIAL : 10.000 euros ;
GERANCE : M. Olivier FERRON demeurant Chemin de Poncéard – 35500 ERBREE et M. Bruno MARTIN demeurant 54 B, Boulevard du Maréchal Foch – 50300 AVRANCHES sans limitation de durée.
RCS RENNES. Pour avis.

227J04180

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 16 mai 2022, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION SOCIALE : BLC EXPLOITATION
CAPITAL : 2.000 euros
SIÈGE SOCIAL : 10 B Allée de Lanvaux – 35700 RENNES.
OBJET : La Société a pour objet :
- La détention de participations, l'animation et la coordination des sociétés auxquelles elle est intéressée, notamment par l'accomplissement de tous mandats de gestion, direction, contrôle et plus spécialement de services commerciaux, administratifs, techniques, informatiques et autres, à ses filiales ou entreprises tierces.
- La réalisation de prestations de services et de conseils, de formation en tous genres à destination de filiales ou d'entreprises tierces.
- Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, financières, économiques, civiles et commerciales pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.
DURÉE : 99 ans
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose d'un nombre de voix égal à celui des actions qu'il possède.
TRANSMISSION D'ACTIONS : Toutes les cessions et transmissions d'actions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT : Monsieur Benjamin CALVEZ, né le 15 août 1989 à SAINT-BRIEUC (22), de nationalité Française, demeurant 10 B Allée de Lanvaux – 35700 RENNES,
La société sera immatriculée au R.C.S. de RENNES.
Pour avis.

227J04171

Par ASSP en date du 10/05/2022, il a été constitué une SARL dénommée : **CYGNE**
Siège social : 1 rue des Myosotis 35510 CESSON-SÉVIGNÉ Capital : 100 € Objet social : Acquisition, exploitation, administration, gestion d'actifs Gérance : Mme Aubane MORIN demeurant 1 rue des Myosotis 35510 CESSON-SÉVIGNÉ Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES.

227J04150

SCP PRADO - CAZUGUEL
6 Rue Etang Du Miroir
35430 CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE
Tél 02 99 58 40 73
Fax 02 99 58 33 03
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Cédric FRESSENON, notaire à CHATEAUNEUF-D ILLE-ET-VILAINE, le 13 mai 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
DENOMINATION : SCI CLT.
FORME : Société civile immobilière régie par le titre IX du livre III du Code Civil.
CAPITAL SOCIAL : MILLE QUATRE CENT QUATRE-VINGTS EUROS (1 480,00 €), divisé en 296 parts de CINQ EUROS (5,00 €) chacune, numérotées de 1 à 296.
SIEGE SOCIAL : BAGUER-MORVAN (35120), 8, la Lande Martin.
OBJET : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au RCS.
RCS :SAINT-MALO
GERANCE : La société a pour gérant sans limitation de durée :
1) Monsieur Théo, Gérard, Yves RENAULT, demeurant à BAGUER-MORVAN (35120), 8, la Lande Martin,
2) Monsieur Laurent, Yane Eric RENAULT, demeurant à MINIAC-MORVAN (35540), 6, lieu-dit 185, le Pron,
CESSION DE PARTS – AGREMENT : Les statuts stipulent une clause d'agrément des cessionnaires de parts sociales par les associés, réunis en assemblée générale.
Pour avis :
Me Cédric Fressenon, notaire

227J04128

ComptaCom

TAXI PEGASUS

Société à responsabilité limitée
au capital de 5 000 euros
Siège social : 7 Square Francis Pellerin,
35700 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CESSON SEVIGNE (35) du 13/05/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : TAXI PEGASUS
Siège social : 7 Square Francis Pellerin, 35700 RENNES
Objet social : transport de voyageurs par taxis ; transport public routier de personnes ; transport public routier de marchandises
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 euros
Gérance : Monsieur Ozden YAZLAMAZ, demeurant 7 Square Francis Pellerin, 35700 RENNES
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES
Pour avis, la Gérance

227J04133

SCI MARC HADJIMANOLIS

SCI au capital de 100,00 €
18 rue Edmond Rostand,
35000 RENNES
Société en formation RCS Rennes

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 mai 2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes:
Dénomination sociale: SCI MARC HADJIMANOLIS
Forme sociale: Société civile immobilière
Au capital de: 100 €
Siège social: 18 rue Edmond Rostand, 35000, Rennes
Objet social: Propriété, administration, exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles, droits immobiliers et leurs accessoires
Gérance: Monsieur Marc HADJIMANOLIS demeurant au 29 B rue de la 87è Division Territoriale, 35000, RENNES
Durée de la société: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Rennes

227J04249

Office Notarial de la Hublais
CESSON-SÉVIGNÉ
Laurent BERNADAC - Nathalie ROBERT - Sébastien MET

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Maître Laurent BERNADAC, notaire à CESSON SEVIGNE, le 04 mai 2022, de la Société Civile de construction vente dont les caractéristiques sont énoncées ci-dessous :
Dénomination : SCCV DU CHAMPS NAVARRES
Siège : 17 boulevard de la Tour d'Auvergne, CS 34326, 35043 RENNES CEDEX
Durée : 15 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Objet : La Société a pour objet :
- l'acquisition d'une ou plusieurs parcelles de terrain située(s) sur la commune d'ACIGNE (35690) ZAC BOTREL 1.
- la construction, sur ces terrains ou droits immobiliers, de tous immeubles, de toutes destinations et usages ;
- la réalisation des voieries et des espaces verts ;
- la vente en totalité ou par fractions, des immeubles construits, avant ou après leur achèvement ;
- accessoirement la location totale ou partielle des immeubles ;
- et généralement toutes opérations mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, pourvu qu'elles ne modifient en rien le caractère civil de la société et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.
Capital social : 1.000,00€ constitué uniquement d'apports en numéraire,
Gérant: La Société SARL MISSION COOP, au capital de 1.000.000,00€, à RENNES (35), 17 Boulevard de la Tour d'Auvergne, SIREN 351 421 375 RCS de RENNES.
Les cessions de parts sont soumises à agrément.
La société sera immatriculée au RCS de RENNES.
POUR AVIS ET MENTION
Laurent BERNADAC, notaire.

227J04129

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/05/2022, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination Sociale : PALETTE DECOR'S
Forme : SASU
Capital social : 1 000 €
Siège social : 30 rue du Bourbonnais, 35000 RENNES
Objet social : Tous travaux de revêtement des murs et des sols par montage sur différentes surfaces de plaques préfabriquées ainsi que l'isolation. Tous travaux de finition, de décoration et d'aménagement intérieur
Président : M. Ahmed BRAHIM demeurant 30 rue du Bourbonnais, 35000 RENNES
Clause d'agrément : Les actions sont librement négociables après l'immatriculation de la société au RCS.
Clause d'admission : Tout actionnaire peut participer aux assemblées sur justification de son identité ; chaque action donne droit à une voix.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de RENNES

227J04094

SARL "LE SALON"

Au capital variable de 1.000 €

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 25 avril 2022, il a été constitué une SARL dénommée "LE SALON"
Objet social : Bar à vins et spiritueux - promotion de la connaissance du vin etdes divers alcools
Siège social : 6, Square de la liberté 35480 GUIPRY-MESSAC
Capital variable : 1000 euros
Gérance : M Jean-Luc Prise demeurant 35550 LIEURON
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
Pour avis
La Gérance

227J03828

SCP Jérôme et Marie-Pascale NICOLAZO
Notaires, 11 place d'Haigerloch
35530 NOYAL-SUR-VILAINE
Notaires

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Marie-Pascale NICOLAZO, notaire à SERVON-SUR-VILAINE le 11 mai 2022 il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : LAGRANGE
Forme : Société civile immobilière
Capital social fixe : MILLE EUROS (1 000,00 €).
Siège social : SERVON SUR VILAINE, 6 rue des Vignes.
Objet : Acquisition, administration et gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
Durée: 99 années
RCS :RENNES
Gérance : Madame Mireille, Denise, Henriette JACOB, demeurant à SERVON-SUR-VILAINE (35530), 7, allée Suzanne Valadon.
Agrément : agrément pour toutes opérations sauf cession entre associés.

227J04098

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 9 mai 2022, à SAINTE MARIE(35).
Dénomination : MAISONS URBANEVO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 10 rue Alexis Massicot - ZA LaLande du Guenet, 35600 Ste Marie.
Objet : toutes opérations se rapportant à la construction, la vente, l'aménagement de maisons individuelles, bureaux et bâtiments à usage d'habitation, industriels, artisanaux ou commerciaux.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 50000 euros
Cession d'actions et agrément : Les cessions réalisées par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable donné par une décision collective des associés prise à la majorité renforcée des deux tiers des voix des associés,associé cédant y compris.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque action donne droit à une voix..
Ont été nommés : Président : 3 B DEVELOPPEMENT SASZone Artisanale La Lande du Guenet 35600 Ste Marie immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 818496366.
Représentant permanent : Ibrahim BILGIC.
Directeur général : Monsieur Mürsel BILGIC 25 quater rue de Rennes 35600 Redon.
La société sera immatriculée au RCS de Rennes.
Pour avis.

227J04117

Par acte SSP du 13/05/2022 il a été constitué une **Société civile** dénommée :
PALMA
- Sigle : SC
- Siège social : la petite noe 35760 ST GREGOIRE
- Capital : 1 000€
- Objet : Prise de participations dans toutes sociétés.
- Gérant : Mme MAUDET Laure LA PETITE NOE 35760 ST GREGOIRE.
- Cession des parts sociales : Agrément des cessions : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des parts sociales..
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de RENNES.

227J04147

VOS ANNONCES PAR MAIL
annoncelegale@7jours.fr
7JOURS

CONSTITUTIONS

LUGAND ET ASSOCIES
Notaires associés
DINARD (35800) - 13, place Newquay

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Laurent COZIC, notaire à DINARD, le 13 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : PENN KREGEN
Forme : Société à Responsabilité Limitée
Siège social : 6, rue de la Croix Guillaume 35800 DINARD
Objet : Toute activité de pêche maritime, pratiquée à titre professionnel, à bord d'un navire et en vue de la commercialisation des produits ; activité de pêche en mer artisanale de tous produits de la mer; armateur pêcheur. Capital social fixe : 10.000 € divisé en 1.000 parts sociales de 10 € chacune
Montant des apports en numéraire : 10.000 €
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation au RCS
Gérance : Monsieur Morgan LECUYER et Madame Sonia LECUYER demeurant ensemble à DINARD (35800) 6, rue de la Croix Guillaume, et ce pour une durée illimitée
Cession de parts et agrément :-Mutation entre vifs : libre entre associés ; avec agrément à la majorité des associés représentant la majorité des deux tiers du capital social pour les tiers étrangers.-Mutation par décès : avec agrément à la majorité des associés représentant la majorité des deux tiers du capital social.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-MALO.
Pour avis.

227J04177

In Extenso
Experts-Comptables

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à BAIN DE BRETAGNE du 13 Mai 2022, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 7.500 euros dont la dénomination est VYLEO ; siège social : 14 Rue de Villandry - 35470 BAIN DE BRETAGNE ; Objet social : L'activité d'Agence de voyages d'affaires et de tourisme consistant principalement à organiser, vendre, en gros ou au détail, des services de voyage, voyage organisé, transport, hébergement et toute prestation de services annexes ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Gérance : Mme Vanessa ROBLIN demeurant 14 Rue de Villandry - 35470 BAIN DE BRETAGNE; Immatriculation au RCS de RENNES.

227J04146

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale: Société civile immobilière. Dénomination sociale : **RCJB**. Siège social : 4 bis rue Abbé Paris Jallobert – 35500 VITRE. Objet social : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits ou biens immobiliers ; Durée : 99 ans. Capital social : 500 euros,par apports en numéraire. Gérance : M. Julien BLANCHET demeurant 4 bis rue Abbé Paris Jallobert –35500 VITRE et M. Romain COCANDEAU demeurant 4 rue Théodore Botrel – 35500 VITRE.Cessions de parts : agrément requis pour toute cession. RCS RENNES. Pour avis,

227J04130

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Rennes du 17 mai 2022, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée.
Dénomination : **TY BOU**
Siège social : 16 rue de la Croix aux Potiers - CHARTRES DE BRETAGNE (35131)
Objet :
- Accueil de jour du jeune enfant de moins de six ans ;
- Création, exploitation et gestion de micro-crèches ;
- Organisation de bourses aux articles pour enfants, articles de puériculture, jouets, vêtements et tous jouets pouvant se rapporter directement ou indirectement à la petite enfance ;
- Toute action de conseil, formation et coaching sur la création et la gestion de structures multi-accueil pour enfants.

Durée : 99 années à compter du jour de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Capital social : 1.000 euros.
Président : Mme Marie-Julie JEGOU, demeurant 65 rue de Châteaubriant à VERN SUR SEICHE (35770).
Forme et cession des actions : Les cessions d'actions entre associés peuvent être effectuées librement. Toute autre cession d'actions est soumise à l'agrément préalable des associés délibérant dans les conditions prévues pour les décisions extraordinaires.
Assemblées générales : Tout associé peut se faire représenter par un autre associé, son conjoint ou le Président. Chaque membre a autant de voix qu'il possède et représente d'actions sans limitation.
La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de RENNES.
Pour avis, le Président

227J04241

In Extenso
Experts-Comptables

AVIS DE CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT-JOUAN-DES-GUERETS du 5 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : EVS Publicité
Siège social : 19 rue de Saint-Malo - 35430 SAINT-JOUAN-DES-GUERETS
Objet social : La création, la fabrication et la pose d'objets signalétiques ; la création de publicités sur tous supports : signalétique et enseignes, flocage de véhicules, vitrines, bannières, supports marketing (flyers, cartes de visite, tampons etc.).
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 5 000 €
Gérance : Monsieur Fabien JOLIVET, demeurant 30 Le Mezeray - 22100 SAINT-HELEN, assure la gérance.
Immatriculation : RCS de SAINT-MALO.
Pour avis - La Gérance

227J04142

EXPERTISE COMPTABLE
FICAMEX

DASU
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1.000 euros
Siège social : 3, rue Maquis de Saint-Marcel
35000 RENNES

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RENNES du 13 mai 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)
Dénomination : DASUSiège : 3, rue Maquis de Saint-Marcel, 35000 RENNES
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger, l'activité de holding, consistant en :La prise de participation (ou d'intérêt) minoritaire ou majoritaire, peu importe la forme et/ou l'objet, dans toute entreprise constituée ou à constituer, nonobstant la nature de l'activité,La gestion et l'animation de(s) filiale(s) qu'elle pourrait être amenée à détenir notamment par l'intermédiaire :- d'une participation active à la définition et à la conduite de la politique du groupe qu'elle forme avec sa/ses filiale(s), - de la fourniture de prestations de service ou d'assistance, de conseil (commerciale, administrative, financière, technique, juridique, informatique etc) au(x) filiale(s) qu'elle pourrait être amenée à détenir,- de la gestion centralisée de la trésorerie du groupe qu'elle forme avec sa/ses filiale(s).
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Sabrina LEMARECHAL, demeurant ce jour 3, rue Maquis de Saint-Marcel 35000 RENNES
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
POUR AVIS Le Président

227J04148

SUIVEZ-NOUS SUR

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : INSTITUT LE GALLOUDEC 2 ;
Forme sociale : Société A Responsabilité Limitée ;
Siège social : 12, square de la Cochardière - 35132 VEZIN LE COQUET ;
Objet social : L'exploitation d'un institut de beauté représentant les soins du visage et du corps, les soins de manucure, soins esthétiques, maquillage permanent, bronzage U.V., relaxation, modelage esthétique ainsi que les conseils de beauté, le commerce de détail de la parfumerie et des produits de toilette, capillaire, d'hygiène, de beauté, bougies et bijoux fantaisies. La souscription, l'acquisition et la gestion de tous titres de participations dans des sociétés exerçant une des activités ci-dessus, l'administration, le contrôle et la gestion de ces prises de participation ; Toutes prestations de services au profit des sociétés ou groupements dans lesquels elle détiendra une participation. Et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Durée de la société : 99 ans ;
Capital social : 1.000 euros par apports en numéraire ;
Gérance : Céline LE GALLOUDEC sise 29, rue Ernest Renan - 35740 PACE, sans limitation de durée.
RCS RENNES. Pour avis.

227J04134

EXPERTISE COMPTABLE
FICAMEX

L'AMMEOZ
Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 5 rue du Mée
35500 VITRE

AVIS DE CONSTITUTION

date à VITRE du 16 mai 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : L'AMMEOZ
Siège social : 5 rue du Mée, 35500 VITRE
Objet social : L' exploitation de manière permanente d'un fonds de commerce de Café, Bar et Restaurant sur place et à emporter;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 15 000 euros
Gérance : Monsieur Jérôme GILLES, demeurant 7, impasse des oiseaux, 35500 VITRE, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de RENNES.
Pour avis La Gérance

227J04258

MODIFICATIONS

SELARL AUDE GIRARD AVOCAT
16, mail Anne Catherine - 35000 RENNES

HLDD

Société à responsabilité limitée
au capital de 100 € porté à 522 900€
Siège social : ZAC de Mivoie 5bis, rue Emile Souvestre,
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
RCS RENNES 911 589 802

AUGMENTATION DE CAPITAL

Le 13/05/22, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de 522 800€ par voie d'apports en nature. Modifications articles 6 et 7 des statuts : ancienne mention 100€/ nouvelle 522 900€. Publicité RCS Rennes. La gérance

227J04115

ONAMIFOODS

SAS
au capital de 112 001€
Siège : 27 RUE DE BRIZEUX
35700 RENNES
899 158 281 RCS de RENNES

Par décision du président du 10/05/2022, il a été décidé d'augmenter le capital social de 37 305,74€ par apport en numéraire, le portant ainsi à 149 306,74€. Mention au RCS de RENNES

227J04139

ARCADE EXPERTISE ET AUDIT

167 ROUTE DE LORIENT
PARC MONIER BATIMENT CASSIOPEE
35000 RENNES
RCS RENNES 421 655 085

MODIFICATION DU CAPITAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 novembre 2021 déposé au greffe du tribunal de commerce de Rennes le 6 décembre 2021, ainsi que du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 janvier 2022, le capital social a été réduit d'une somme de 49 770 € pour être ramené de 82 650 € à 32 880 € part voie de rachat et annulation de 3318 parts sociales appartenant à certains associés.
La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées relatives au capital social suivantes :

Ancienne mention : le capital social est fixé à la somme de 82 650 €
Nouvelle mention : le capital est fixé à la somme de 32 880 €
L'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.
Pour avis

227J04143

SRGP METAL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros porté à 5.000 euros
Siège social : Zone d'Activité La Carrée
35560 VAL COUESNON
879 182 939 RCS RENNES

Par assemble'e ge'ne'rale extraordinaire du 06/05/2022, il a de'cide' de re'duire le capital de 5.000 euros pour le ramener de 10.000 euros a` 5.000 euros par rachat et annulation de 500 parts sociales appartenant a` un associe'. Les articles 7 et 8 des statuts ont e'te' modifie's. RCS RENNES. Pour avis.

227J04216

NONGKHAI C&RSARL

au capital de 500 €
19 RUE EMILE BRINDJONC
35400 SAINT-MALO
898 638 234 RCS SAINT MALO

En date du 13/05/2022, le capital social a été augmenté de 364000 €, par suite d'apport à titre pur et simple de titres, pour être porté à 364.500 €. Mention au RCS de SAINT MALO.

227J04229

CABINET MAGALI RIDEAU
SELARL D'AVOCATS
1 route de Paris - BP 51204
Immeuble Atalis 1
35512 CESSON-SÉVIGNÉ

ELFY PROPRETE

SAS au capital de 10 600 Euros
Siège Social : 9 La Touche
35250 ANDOUILLE-NEUVILLE
RCS RENNES 797 867 660

L'assemblée générale extraordinaire du 07 Mars 2022 a décidé d'augmenter le capital social de 600 Euros pour le porter à 10 600 Euros, par voie d'apports en numéraire et création de 6 actions nouvelles de 100 Euros nominal chacune. En conséquence, les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Pour avis, le Président.

227J04107

C2MS

SAS au capital de 53 053 160,00 €
Siège social : 14 Rue Louis Blériot CS 87104
35172 BRUZ Cedex
RCS RENNES 792 234 437

Le 26 janvier 2022, le Conseil d'administration a pris acte :
- De la démission de Frédéric Brette de ses fonctions de Président du Conseil d'administration et de Président de la Société C2MS ;
- Désigne Monsieur Laurent BENNET en remplacement de Frédéric Brette en qualité d'administrateur jusqu'au jour de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle appelée à statuer au cours de l'année 2025 sur les comptes de l'exercice clos en 2024 ;
- Désigne Laurent BENNET en qualité de Président du Conseil d'administration ;
- Constate que, en vertu des statuts, Monsieur Laurent BENNET a la qualité de Président de la société.
Mention sera faite au RCS de RENNES.

227J03962

LOGICOURSES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 65.000 €
Siège social : 12 rue du Pré du Bois
35000 RENNES
817 610 132 RCS RENNES

Le 17 mai 2022, l'associée unique a nommé, avec effet immédiat, la Société TREELOGI'C, SARL au capital de 500 Euro, dont le Siège est à ORGÈRES (35230), 5 rue René Laënnec, immatriculée au RCS de RENNES sous le n° 911465 037, en qualité de Présidente, en remplacement de la Société OUEST PROJETS.

227J04246

LE PHARE

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 15 400 euros
Siège social : 10, Place Gambetta
35300 FOUGERES
401 924 469 RCS RENNES

AVIS DE PUBLICITE LEGALE

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associée unique en date du 31 mars 2022, il résulte que les mandats de la Société "EXCO SOCODEC", commissaire aux comptes titulaires et de Monsieur Olivier PERROUD, commissaire aux comptes suppléant, sont arrivés à expiration et qu'ils n'ont pas été renouvelés.
Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de RENNES.
Pour avis, la Présidente.

227J04243

NON-RENOUVELLEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Aux termes de l'Assemblée Générale du 3 mai 2022 de la société **AGRI INTERIM** Société par actions simplifiée au capital de 161.650 euros, dont le siège se situe 3 rue Clément Ader - Zone d'activités de Beaugé à LIFFRE (35340), immatriculée au RCS de RENNES sous le numéro 444 394 191 il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de la société SOREX, commissaire aux comptes suppléant et de ne pas procéder à son remplacement. Pour avis Le Président

227J04253

STRATÉYS
AVOCATS ET STRATÉGIE D'ENTREPRISES
SELARL
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

« MALIZEN »

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40 726 €
Siège Social : 263 Avenue du Général Leclerc
35042 RENNES CEDEX
880 271 556 RCS RENNES

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

La collectivité des associés, réunie le 9 avril 2022, a décidé de nommer Madame Léa DESWARTE, de nationalité française, demeurant 11 place Saint Martin à (35580) LASSY en qualité de Directeur général, à compter rétroactivement du 1er avril 2022.
Pour Avis – Le Président

227J04089

NOTAIRES DES LICES
Notaires associés
11 rue Rallier du Baty
RENNES
Tél. 02 99 78 57 57
Notaires

EXTENSION OBJET SOCIAL

Le 13 mai 2022, les associés de la société par actions simplifiée **PAYOTTE EXOTI'K** au capital de 1.000 euros, siège social : 90 avenue du Général de Gaulle 35170 BRUZ, RCS RENNES n° 817 770 449, ont décidé d'étendre l'objet social à l'activité de charcuterie, traiteur avec vente surplace ou à emporter » et de modifier l'article 3 des Statuts en conséquence. Pour avis.

227J04239

ACTI-JURIS
Société d'Avocats Conseils
D. LE GUEVEL - A.C. LAINÉ
1 rue de Paris - BP 51204
35512 CESSON SEVIGNÉ CEDEX

HPC ENVIROTEC

Société par Actions Simplifiée
au capital de 204 000 €uros
Siège social : 1 rue Pierre Marzin
35230 NOYAL CHATILLON SUR SEICHE
R.C.S. RENNES 383 974 292

NON RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

Suivant décisions de l'associée unique en date du 26 avril 2022, il a été décidé de ne pas renouveler le mandat de Monsieur Mikaël LE BOHEC, Commissaire aux comptes suppléant, et de ne pas procéder à son remplacement.
Pour avis, le Président.

227J04190

CERFRANCE
BROCÉLIANDE

GODET PERE ET FILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 380 000 euros
Siège social : Le Bouridal 35680 BAIS
394 937 957 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Par AGE du 28/02/2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Madame Chantal GODET de ses fonctions de gérant à compter du même jour.
Pour avis La Gérance

227J04197

7JOURS
PETITES AFFICHES DE BRETAGNE
7jours.fr
Abonnez-vous
À chacun sa formule
couplage magazine + site internet
« Découverte » / 6 mois
35 € TTC
Gagnez du temps !
ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur 7jours.fr
Et recevez la newsletter chaque semaine
Paiement sécurisé
« Classique » / 12 mois
55 € TTC
« Fidélité » / 24 mois
99 € TTC
LE MÉDIA DES DÉCIDEURS BRETONS

MODIFICATIONS

CATERCO

Société par actions simplifiées à capital variable
23, rue de Bel Air – 35150 JANZÉ
RCS RENNES 488 556 481

MODIFICATION DES DIRIGEANTS

Aux termes d'une assemblée générale du 31 mars 2022, il a été décidé de nommer en qualité de président Mr Emmanuel BENETEAU, demeurant à Rintreuil 35134 Sainte Colombe, en remplacement de Mr Alain RIAUCOURT.
Mention sera faite au RCS de Rennes.

Pour avis

227J04182

« NORGIL RENNES »

SARL au capital 24.000 euros,
Siège Social : 318 Rue de Fougères
Le Noven - 35700 RENNES
R.C.S RENNES 438 335 788

Aux termes de l'AGO du 27/04/2022, il a été décidé de nommer en qualité de Gérant Madame Nadia Jeannine HAIGRON épouse BRIANTAIS, demeurant 34 ter rue Maréchal de Lattre de Tassigny – 35580 GUICHEN en remplacement de Monsieur Gilbert MENNETREY. Dépôt légal au RCS de RENNES.

227J04164

EVOLIS AVOCATS
40 Bd de la Tour d'Auvergne
35065 RENNES CEDEX

COROCALI

SAS au capital de 40.000 €
Centre Commercial Grand Quartier
Route de Saint Malo
35760 SAINT GREGOIRE
431 415 033 RCS RENNES

AVIS

En date du 12 mai 2022 avec effet au 14 mai 2022, l'associé unique a décidé de nommer, en qualité de nouveau Président , la Société FR&TM, SAS au capital de 200.000 €, dont le siège est à RENNES (35000) – 30 Quai Duguay Trouin, Immatriculée au RCS de Rennes sous le n° 912 933 967, en remplacement de la société CORENTIN-ROSE.

227J04158

SOL CONSEIL GRAND OUEST Société par actions simplifiée à associé unique, au capital de 150000 €, Siège : 4 rue des couardières 35136 SAINT-JACQUES-DE-LA-LANDE, RCS : RENNES N° 790 234 983. Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 26/02/2022, la SAS SOL CONSEIL sise 11 rue René Cassin, ZI de la Bonde, 91300 MASSY, immatriculée au RCS d'EVRY N° 403 275 795, a été nommée Présidente en remplacement de la SAS BUILDERS AND PARTNERS, RCS NANTERRE n° 529 080 186, et ce à compter du 26/02/2022 . RCS : RENNES.

227J04145

Le 12/05/2022, l'associée unique de la SARL unipersonnelle **HARMONIE EXOTIQUE** au capital social de 10 000 € 10, place du gros chêne, 35700 RENNES 508 718 616 RCS RENNES, a tenu une AGE qui a décidé de transformer sa société en SASU. Mme Edwige BOUKAKA 38, boulevard Charles Péguy, 35700 RENNES devient Présidente. Pour avis

227J04211

JETLOC

S.A.S. au capital de 400.000 €uros
Siège social : 52 avenue du Canada – 35200 RENNES
RCS RENNES 808 018 105

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Suivant décision du 29/06/2021, l'associée unique a pris acte de l'expiration des mandats des commissaires aux comptes titulaire, AUDIT CONSULTANTS, et suppléant - Mme Emmanuelle DAVIS-LINTANFF, et a décidé de ne pas les renouveler et de ne pas les remplacer, la société ne dépassant plus les seuils requis.

227J04113

Les JURISTES ASSOCIÉS de l'OUEST

Société d'Avocats
6 rue du Louis d'Or - CS 50825
35108 RENNES CEDEX 3

MACANORE

Société par actions simplifiée
au capital de 50 000 euros
Siège social : Centre Commercial La Pilais,
35133 LECOUSSE
899 422 315 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 14 avril 2022 :
- la Société LOIPA, SAS au capital de 407.910 euros, dont le siège social est à VITRE (35500), 1 rue de Domalain, immatriculée sous le numéro 901459 222 R.C.S. RENNES a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Régis PAILLARD, démissionnaire,
- le mandat du Directeur Général a pris fin conformément au dernier alinéa de l'article 16 des statuts.
Pour avis, le Président.

227J04198

CUBE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 182 avenue du Général Patton
35700 RENNES
803 494 004 RCS RENNES

GERANCE

Suivant PV de l'AGM du 01/04/2022, il a été pris acte de la démission d'Onur KOC de ses fonctions de gérant à effet au 01/04/2022 et il a été décidé de ne pas pourvoir à son remplacement. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis

227J04196

CERFRANCE BROCÉLIANDE

JC INVESTISSEMENT

Société civile au capital de 114 000 euros
Siège social : 17 rue du chêne vert
35470 BAIN DE BRETAGNE
838 334 456 RCS RENNES

AVIS DE REMPLACEMENT DU GERANT

L'AGM du 18/03/2022 a nommé M. Marin de LAMBERT des CHAMPS de MOREL, demeurant 3 Allée Léon Harmel 35700, en qualité de gérant, à compter du 18/03/2022 pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Jean CARAVATI. Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES. Pour avis, La Gérance.

227J04238

SCI BDV EOLYS

Société civile immobilière
au capital de 120 Euros
Siège social : 16 A rue de Jouanet
ZAC Saint Sulpice
35700 RENNES
RCS RENNES 798 926 606

MODIFICATIONS

Aux termes du procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire en date du 7 Mars 2022, il résulte que :
- la collectivité des associés réunis a pris acte de la démission de Monsieur Christian BRODIN demeurant au 3 rue Frédéric Passy 35340 LIFFRE, avec effet au 7 Mars 2022.
En conséquence l'article 16 des statuts a été modifié comme suit :
1° - La société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants pris parmi les associés ou en dehors d'eux, désignés par les associés à la majorité des voix.
2° - sont nommés gérants de la société pour une durée non limitée :
- Monsieur Cédric DASSE demeurant à la Forêt Maubèche 35133 LAIGNELET
- Monsieur Pascal MOREL demeurant au 4 rue Saint John Perse 35340 LIFFRE
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Rennes.
Pour avis, le représentant légal,

227J04202

A2e Codex
www.a2ecodex.fr

MAISON FANTASIA

Sarl au capital de 3000 €
Siège social : 4 Château Baguer - 35120 BAGUER MORVAN
RCS Saint Malo n° 841 248 974

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant l'Assemblée Générale en date du 11/04/2022, il a été décidé de modifier l'article 2 à compter du 11/04/2022.
Nouvel Objet Social : - La vente au détail de jeux de société, jeux, jouets, produits dérivés etc ; L'activité de conception, d'organisation, de mise en œuvre et de commercialisation de séances d'activités de loisirs et de divertissements ludiques, récréatifs ou culturels, et notamment de jeux en salle de type « escape game » pour les particuliers et les professionnels.
Ancien Objet Social : L'activité de conception, d'organisation, de mise en œuvre et de commercialisation de séances d'activités de loisirs et de divertissements ludiques, récréatifs ou culturels, et notamment de jeux en salle de type « escape game » pour les particuliers et les professionnels.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Il a également été décidé de nommer en qualité de co-gérante à compter du 11/04/2022 et pour une durée indéterminée, Mme Christine ROCHE, demeurant 4 Château Baguer - 35120 baguer Morvan.
Formalités faite au RCS de Saint Malo.

Pour avis

227J04221

SCP PRADO - CAZUGUEL
6 Rue Etang Du Miroir
35430 CHATEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE
Tél 02 99 58 40 73
Fax 02 99 58 33 03
Notaires

S.C.I. DU PERRON

Société civile immobilière
au capital de 225.001,00 €
Siège social : 16 rue du Perron
35800 SAINT BRIAC SUR MER
790 993 570 RCS SAINT-MALO

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 25 avril 2022, il a été constaté le décès de Madame Annick RENAULT, cogérante associée, en date du 13 septembre 2021. En conséquence, la gérance sera désormais assurée seule, à compter de la date du décès, par Madame Monique RENAULT, veuve VAN DIJK, domiciliée 157 AMSTERDAM (Pays-Bas) – 1025 LG NIEUWENDAMMERDIJK.
Pour avis.La gérance.

227J04242

Les JURISTES ASSOCIÉS de l'OUEST
Société d'Avocats
6 rue du Louis d'Or - CS 50825
35108 RENNES CEDEX 3

DAROS

Société par actions simplifiée
au capital de 80 000 euros
Siège social : 1 rue de Domalain
35500 VITRE
450 101 662 RCS RENNES

CHANGEMENT DE PRESIDENT

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 avril 2022 :
la Société LOIPA, SAS au capital de 407.910 euros, dont le siège social est à VITRE (35500), 1 rue de Domalain, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 901 459 222 R.C.S. RENNES, a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de Régis PAILLARD, démissionnaire,
le mandat du Directeur Général a pris fin conformément au dernier alinéa de l'article 16 des statuts.
Pour avis, le Président.

227J04244

SOCIETE IFB
Société par Actions Simplifiée
au capital de 40 000 €
Siège social : 17 impasse des Vaux Parés
35510 CESSON SEVIGNE
510 216 765 RCS RENNES

TRANSFORMATION

Suite aux décisions extraordinaires de l'associé unique du 02/05/2022, la société a été transformée en société à responsabilité limitée à compter du 02/05/2022. Les mentions antérieurement publiées sont ainsi modifiées :
FORME : société à responsabilité limitée
NOUVEL ORGANE DE GESTION : Gérant : Frédéric RODRIGUEZ, demeurant à VIGNOLES (Côte d'Or) 9 rue aux Clous Chez Mr et Mme Alphonse RODRIGUEZ, a été nommé gérant à compter du 02/05/2022. Il était le président de la société.
DUREE DE LA SOCIETE – SIEGE SOCIAL – OBJET SOCIAL : les mentions antérieures sur la durée de la Société, son objet et son siège social restent inchangées.
CAPITAL SOCIAL : le capital social reste fixé à la somme de 40 000 €. Il sera désormais divisé en 2 000 parts sociales de 20 € chacune, entièrement libérées, et attribuées aux associés actuels en échange des 2 000 actions qu'ils possèdent.
Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions simplifiées sont frappées de caducité.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de RENNES.
Pour avis

227J04157

HSA
Centre d'affaire de la Cité
40 bd de la Tour d'Auvergne
35044 RENNES CEDEX

ALAIN PELHATE LOCATION

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 euros
59 Rue du manoir de Servigné
35132 VEZIN LE COQUET
402 456 065 RCS RENNES

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes du procès-verbal en date du 5 avril 2022, les associés, après avoir pris acte de la démission de M. Alain PELHATE de ses fonctions de Président de la société, à compter de ce jour, ont décidé, de nommer, à compter du même jour et sans limitation de durée, M. Jérôme PELHATE, né le 4 juin 1977, demeurant 17 rue Camille Claudel 35550 Vitré, en qualité de Président de la société.
Mention sera faite au RCS de Rennes.

227J04161

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de l'assemblée générale du 3 mai 2022 de la société ROUSSEAU DEVELOPPEMENT SARL au capital de 643.740 €,siège social 25 rue Madame des Bas Sablons -35400 SAINT-MALO, 811 662 212 RCS SAINT MALO,il a été décidé de transformer la SARL en SAS à compter du même jour. Cette transformation n'entraîne pas la création d'un être moral nouveau. Monsieur Philippe ROUSSEAU et Madame Nadine ROUSSEAU, née LE GUYADER,demeurant ensemble 25 rue Madame des Bas Sablons - 35400 SAINT-MALO ont été désignés respectivement en qualité de Président et de Directrice Générale. Cession d'actions : agrément à la majorité des 3/4 des actions.Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux AG sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT-MALO.
Pour avis

227J04225

JM CLINIC RENNES
SASU au capital de 1000 €
Siège social : 29 avenue Jean Janvier
35000 RENNES
RCS RENNES 908 632 177

Par décision de Associé unique du 12/05/2022, à compter du 12/05/2022 la dénomination de la société devient BS CLINIC RENNES 2
Pour avis au RCS de RENNES

227J04245

MODIFICATIONS

GROUPEMENT FORESTIER DE LA FORET DE TEILLAY Groupement Forestier au capital de 143 850€ La Roche Giffart 35390 ST SULPICE DES LANDES 411 118 540 RCS RENNES Le 14/05/2022 l'AGE a pris acte de la cessation du mandat de Gérante de Mme Benjamine FAUGERE-RECIPON suite à son décès survenu le 04/03/2021 et décidé de proroger la durée du groupement de 99 ans pour une durée jusqu'au 31/12/2120.

227J04250

DANA GAZ

SAS au capital de 37 000 €uros
Siège social : 35760 SAINT-GREGOIRE
10 bd de la Robiquette
494 753 288 R.C.S. RENNES

Aux termes des délibérations du Comité Stratégique en date du 14/04/2022, il a été de nommer en qualité de Président M. Benoît TOMMY MARTIN demeurant 4 av des Roitelets, 44380 PORNICHET, en remplacement de Mme Emilie RAZY. Le dépôt légal sera effectué au RCS de RENNES.

227J04254

SOCIETE D'INGENIERIE BIOMEDICALE HOSPITALIERE CONSEILS FRANCE

SARL au capital de 1 100 euros
Siège social : 47 Rue Jules Lallemand
35000 RENNES
851436741 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 6 mai 2022, la société SOCIETE D'INGENIERIE BIOMEDICALE HOSPITALIERE CONSEILS FRANCE demeurant 47 Rue Jules Lallemand, 35000 RENNES, a décidé de transférer le siège social à compter du 6 mai 2022 au 636 Lieu dit La Corde, 44119 GRANDCHAMPS DES FONTAINES.
Radiation au RCS de RENNES et réimmatriculation au RCS de NANTES.

227J04096

WD IMMO

SCI au capital de 1 000 euros
Siège social : Rue Didier Daurat
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
893 636 795 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Suivant décision de l'assemblée générale en date du 16 mai 2022, il a été décidé de transférer le siège social du Rue Didier Daurat, 35136 ST JACQUES DE LA LANDE, au 2 Allée de Brocéliande 35135 CHANTEPIE, à compter du 16 mai 2022.
L'article 4 des statuts été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de RENNES.

227J04173

SCI LE VINCIN

Société civile immobilière
Au capital de 3.000 euros
Ancien siège social : 5, rue de Mahomat
ZA du Chêne Vert
35650 LE RHEU
Nouveau siège social : 28, allée Pablo Picasso
35850 GEVEZE
795 100 650 RCS RENNES

Par décisions des associés du 01/03/2022, le siège a été transféré du 5, rue de Mahomat - ZA du Chêne Vert - 35650 LE RHEU au 28, allée Pablo Picasso - 35850 GEVEZE à effet du 01/03/2022. L'article 4 des statuts a été modifié. RCS RENNES. Pour avis.

227J04154

TRANSFERT DU SIEGE

SARL LL LIFE
Aux termes d'une décision du gérant de la société SARL LL LIFE, société à responsabilité limitée au capital de 1.200 € dont le siège social est 17 allée du Ménissé – 35580 LASSY,RCS RENNES N° 838 801 025,Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 6 mai 2022 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Ancienne Mention : 17 allée du Ménissé – 35580 LASSY
Nouvelle mention : 10 bis, rue de la Chevardière – 35580 LASSY
Pour avis, le gérant.

227J04187

TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Dénomination : AUBREE.
Forme : SARL.
Capital social : 5000 euros.
Siège social : LA COSTARDAIS, 35540 MINIACMORVAN.
504847559 RCS de Saint Malo.
Aux termes d'une décision en date du 13 avril 2022, l'associé unique a décidé, à compter du 13 avril 2022, de transférer le siège social à 1 rue du Haut Gouillon - La Costardais, 35540 Minia cMorvan.
Mention sera portée au RCS de Saint Malo.

227J04119

CARTONNAGE BRETAGNE SERVICE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 40.000 euros
Ancien siège social : 5, rue de Mahomat
ZA du Chêne Vert - 35650 LE RHEU
Nouveau siège social : ZA La Bourdonnais
35520 LA MEZIERE
390 834 026 RCS RENNES

Par décisions de l'associée unique du 01/03/2022, le siège a été transféré du 5, rue de Mahomat - ZA du Chêne Vert - 35650 LE RHEU à ZA La Bourdonnais - 35520 LA MEZIERE à effet du 01/03/2022. Les articles 4, 16 et 17 des statuts ont été modifiés. RCS RENNES. Pour avis.

227J04155

EMMA INVEST

Société à responsabilité limitée
Au capital de 30.000 euros Ancien siège social :
5, rue de Mahomat - ZA du Chêne Vert
35650 LE RHEU
Nouveau siège social : 28, allée Pablo Picasso
35850 GEVEZE
750 165 573 RCS RENNES

Par décisions de l'associé unique du 01/03/2022, le siège a été transféré du 5, rue de Mahomat - ZA du Chêne Vert - 35650 LE RHEU au 28, allée Pablo Picasso - 35850 GEVEZE à effet du 01/03/2022. L'article 4 des statuts a été modifié. RCS RENNES. Pour avis.

227J04156

CORMIERS

Société par actions simplifiée
au capital de 30 000 euros
Siège social : 8 rue Gay Lussac 35170 BRUZ
881 684 435 RCS RENNES

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes des décisions en date du 13 mai 2022, l'associée unique a décidé de transférer le siège social 17 rue Albert Gérard - 35200 RENNES au 8 rue Gay Lussac- 35170 BRUZ à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
POUR AVIS Le Président

227J04227

SCI BRC2022

Société civile immobilière
au capital de 1 000€
Siège : 3 Rue des Fours
62000 ARRAS
911 057 479 RCS de ARRAS

Par décision de l'AGE du 29/04/2022, il a été décidé de transférer le siège social à compter du 30/04/2022 au 17 Rue de SIAM 35400 ST MALO.
Gérant: Mme BERTHIER Brigitte 17 rue de Siam 35400 ST MALO
Radiation au RCS de ARRAS et ré-immatriculation au RCS de SAINT MALO.

227J04114

TRANSFERT DU SIEGE

SARL EPISTYLE
Aux termes d'une décision du gérant de la société SARL EPISTYLE, société à responsabilité limitée au capital de 3.000 € dont le siège social est 17 allée du Ménissé – 35580 LASSY, RCS RENNES N° 804 444 503,Il a été décidé de transférer le siège social de la société à compter du 6 mai 2022 et de modifier l'article 4 des statuts en conséquence.
Ancienne Mention : 17 allée du Ménissé – 35580 LASSY
Nouvelle mention : 10 bis, rue de la Chevardière – 35580 LASSY
Pour avis, le gérant.

227J04186

CLIMARVOR -
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 € -
Siège social : 14 rue de la Monneraie
35400 SAINT-MALO
transféré au ZAC des Fougerais
1 rue du Docteur Thiboumery - 35400 SAINT-MALO
848 771 416 RCS SAINT-MALO

TRANSFERT DU SIEGE

Aux termes d'une délibération en date du 05 mai 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la Société à Responsabilité Limitée CLIMARVOR a décidé de transférer le siège social du 14 rue de la Monneraie - 35400 SAINT-MALO au ZAC des Fougerais - 1 rue du Docteur Thiboumery - 35400 SAINT-MALO à compter du 05 mai 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis. La Gérance

227J04168

MH ETANCHEITE EURL au capital social de 1 050 € 2 place du Monténégro 35000 RENNES RCS RENNES B 843 900 309. Suivant décision en date du 02/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 1 rue D'Andigne APPT 41 35510 CESSON SEVIGNE ainsi qu'une reprise d'activité à la suite d'une mise en sommeil en date du 01/03/2021. Modification des statuts en conséquence. RCS RENNES. Pour avis.

227J04109

AS 61 SASU au capital de 1000 € Siège Social : 23, place de la Serbie 35200 RENNES 881700629 RCS de RENNES Par AGE du 12/05/2022, il a été décidé de transférer le siège social au 7, avenue Outrebon 93250 VILLEMOMBLE, à compter du 12/05/2022. Radiation au RCS de RENNES et immatriculation au RCS de BOBIGNY

227J04100

BBI

Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
4 Ruelle du Château -
35630 HEDE-BAZOUGES
RCS RENNES 910 692 151

Le 16 mai 2022, l'associée unique a transféré le siège social au 8 Impasse du Hêtre – 35220 SAINT DIDIER. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Une mention sera faite au RCS de RENNES.

227J04257

RUE BON

SASU au capital de 1 000 €
Siège social : 9 allee de la Fontaine
91700 STE GENEVIEVE DES BOIS
819 022 898 RCS EVRY

TRANSFERT DE SIEGE

Aux termes d'une décision en date du 10/05/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au **17 square Alain Fergent 35000 RENNES** à compter du 10/05/2022.
Présidente : Mme RUEBON Catherine demeurant 17 square Alain Fergent 35000 RENNES
L'article Article 3 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention en sera faite au RCS de EVRY.

227J04091

3 Impasse des Tourmalines
44300 Nantes

GRAPH'IN

Société par actions simplifiée
au capital de10 000 €
Siège social : 24 rue de la Lande aux fées
35430 SAINT-PERE
RCS SAINT-MALO 834 911 240

TRANSFERT DU SIEGE

Par délibération en date du 01/03/2022, l'assemblée générale extraordinaire desassociés a décidé de transférer le siègesocial au 2 rue Robert le Ricolais - 44300NANTES à compter du 01/03/2022 et demodifier en conséquence l'article 3 desstatuts.La société qui était immatriculée au RCSde SAINT-MALO fera l'objet d'une nouvelleimmatriculation au RCS de NANTES

227J04217

ULYSSE

SCI au capital de 1 500 euros
Siège social : 5 bis, rue Pierre Mazuer
63200 RIOM
528 917 214 RCS CLERMONT FD

TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Le 15/03/2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 5 bis, rue Pierre Mazuer, 63200 RIOM au 6 rue Lecoufle - 35400 SAINT MALO, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La Société, immatriculée au RCS de CLERMONT-FD sous le numéro 528917214 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de ST MALO.

227J04042

FUSIONS

SOCIETE ARMORICAINE DE CANALISATIONS

SAS au capital de 530.000 €
Siège social : ZAC du Chêne Vert
1, avenue du Chêne Vert
35650 LE RHEU
309.065.910 R.C.S. RENNES

AVIS DE FUSION

Aux termes des décisions collectives des associés en date du 31/03/2022, les associés de la SOCIETE ARMORICAINE DE CANALISATIONS, société absorbante susdésignée :
1) ont rectifié et approuvé (a) le projet de fusion établi le 29/01/2022 aux termes duquel la société RENNES TP, SARL au capital de 50.000 €, dont le siège social est situé à LE RHEU (35650) – 1 avenue du Chêne Vert, immatriculée au RCS de Rennes n° 524.057.601, société absorbée, a fait apport à titre de fusion à la SOCIETE ARMORICAINE DE CANALISATIONS de l'ensemble de son patrimoine et (b) les apports effectués ainsi que leur évaluation ;
2) ont constaté que la SOCIETE ARMORICAINE DE CANALISATIONS ayant détenu la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société RENNES TP à compter de la date des dépôts du projet de fusion au greffe du tribunal de commerce de Rennes, il n'a été procédé ni à l'échange d'actions, ni à aucune augmentation de capital et la société RENNES TP, société absorbée, a été dissoute, sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Pour avis

227J04195

DIVERS

NEC PAYSAGE

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.500 euros
Siège social : 136 Rue de Chateaugiron
35000 RENNES
881 771 489 RCS RENNES

Par AGM du 22/04/2022, l'assemblée générale, statuant dans le cadre des dispositions de l'articleL. 223-42 du Code de Commerce, a décidé de ne pas dissoudre la société. RCS RENNES. Pour avis.

227J04124

DISSOLUTIONS

SCI VDB

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : COESMES
35134 La Charpenterie
Siège de liquidation : La Charpenterie
35134 COESMES
483 439 733 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 février 2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 15 février 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidatrice Madame Virginie ETIENNE, demeurant La Charpenterie 35134 COESMES, pour toute la durée de la liquidation,avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif,acquitter le passif, et l'a autorisée à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé La Charpenterie 35134 COESMES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis La Liquidatrice

227J04160

RAPIDE CARROSSERIE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7 800 euros
Siège social :
11 Route de Nouvoitou
35770 VERN SUR SEICHE
Siège de liquidation :
89, rue Alphonse Guérin
35000 RENNES
RCS RENNES : 499 317 477

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPEE

Aux termes d'une décision en date du 13 Mai 2022, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 13 Mai 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Monsieur Raphaël GRAS, demeurant La Ville Péan 35850 IRODOUER, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 89, rue Alphonse GUERIN 35000 RENNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

227J04166

LIQUIDATIONS

DIDACTIK&CO

Société à responsabilité limitée à associé unique
au capital de 600€
Siège : 6 Square de Setubal
35200 RENNES
893 549 097 RCS de RENNES

Par décision de l'AGE du 02/05/2022, il a été décidé d'approuver les comptes de liquidation, donné au liquidateur M. DEROUIN PHILIPPE 6 SQUARE DE SETUBAL 35200 RENNES, quitus de sa gestion et décharge de son mandat et constaté la clôture de liquidation au 02/05/2022. Radiation au RCS de RENNES.

227J04149

FIDAL
Société d'Avocats - 2 rue de la Mabilais
CS 24227 - 35042 RENNES Cedex

RENNES TP

SARL au capital de 50.000 €
Siège social : 1 avenue du Chêne Vert
35650 LE RHEU
524.057.601 RCS RENNES

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes des décisions en date du 31 mars 2022, les associés de la SOCIETE ARMORICAINE DE CANALISATIONS, SAS au capital de 530.000 €, dont le siège social est situé ZAC du Chêne Vert – 1 avenue du Chêne Vert 35650 LE RHEU, immatriculée au RCS de Rennes n° 309.065.910, société absorbante, ont (a) rectifié et approuvé le projet de fusion établi le 29 janvier 2022 aux termes duquel la société RENNES TP, société absorbée, a fait apport à titre de fusion à la SOCIETE ARMORICAINE DE CANALISATIONS,de l'ensemble de son patrimoine et (b) approuvé les apports effectués ainsi que leur évaluation.
La SOCIETE ARMORICAINE DE CANALISATIONS ayant détenu la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société RENNES TP à compter de la date des dépôts du projet de fusion au greffe des tribunal de commerce de Rennes, il n'a été procédé ni à l'échange d'actions, ni à aucune augmentation de capital et la société RENNES TP, société absorbée, a été dissoute, sans liquidation, du seul fait de la réalisation définitive de la fusion. Pour avis

227J04193

ComptaCom

AU TEMPS DES FLEURS

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 28 Rue de la Madeleine,
35410 CHATEAUGIRON
484 278 510 RCS RENNES

AVIS

Aux termes d'une décision en date du 30/04/2022,l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/04/2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Mme Sylvia GRIMAULT, demeurant 6 Rue des Epinettes, 35500 VITRE,exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 28 Rue de la Madeleine, 35410 CHATEAUGIRON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis

227J04259

LIQUIDATIONS

CITYZEN B SARL en liquidation au capital de 500 € Siège social 3 RUE DE BROCELIANDE 35760 ST GREGOIRE 838 008 001 RCS Rennes Suivant l'assemblée générale extraordinaire en date du 12/05/2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat, et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 12/05/2022. Les comptes de la société seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Rennes.

227J04099

ABONNEZ-VOUS ! - WWW.7JOURS.FR

LIQUIDATIONS

ATLANTEL PRODUCTIONS SARL capital social 7622,45€ 6 Avenue Louis Barthou 35000 RENNES 421 476 128 RCS RENNES
Assemblée Générale ordinaire de liquidation :
Le 15 Avril 2022 Les associés d'ATLANTEL:
Mr ABDENBI RACHADI 50 parts/100
Mr MOHAMED DOUMANE 50 parts/100
Se sont réunis à Rennes en assemblée générale ordinaire de liquidation et radiation de la Sarl ATLANTEL PRODUCTIONS.
1/ Mr DOUMANE Gérant et liquidateur présidait l'assemblée, Il présente les comptes établis du 01 Janvier 2021 au 31/03/22. Avec une comptabilité sur 15 mois avec un matis de-1022€, pas de répartition le résultat étant négatif. Les comptes sont approuvés, et vote à l'unanimité.
2/ Un quitus est donné à Mr DOUMANE le liquidateur, il est déchargé de sa fonction. Vote à l'unanimité.
3/Tout pouvoir à Mr DOUMANE pour effectuer les démarches de radiation auprès du Tribunal de Commerce et sociétés et le la publication des résolutions adoptées selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Vote l'unanimité. La réunion est close et levée.
Rennes 15 Avril 2022
Mr DOUMANE

227J04252

SCI VDB

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social : COESMES
35134 La Charpenterie
Siège de liquidation : La Charpenterie
35134 COESMES
483 439 733 RCS RENNES

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 28 février 2022 au La Charpenterie 35134 COESMES a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Virginie ETIENNE, demeurant La Charpenterie 35134 COESMES, de son mandat de liquidatrice,donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de RENNES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis La Liquidatrice

227J04159

DIVERS

REY

Société à responsabilité limitée
Au capital de 15.000 euros
Siège social : Le Fouteau
35550 PIPRIAC
880 047 352 RCS RENNES

Par AGM du 31/03/2021, l'assemblée générale a décidé de ne pas dissoudre la société dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce. RCS RENNES. Pour avis. La Gérance.

227J04176

IDEA ORCHARD PARTNERS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 100 euros
Siège social : 8 rue du Fort de la Motte
35690 ACIGNE
884 108 259 RCS RENNES

Aux termes d'une délibération en date du 29/10/2021, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis La Gérance

227J04178

CONVOCATION

COOPERATIVE MARITIME DE SAINT MALO-SAINT QUAY

Société Coopérative Maritime Anonyme à capital variable
Siège Social : 22 Quai Trichet
35400 SAINT-MALO
RCS : SAINT MALO B 334 784 238

AVIS DE CONVOCATION

Les Sociétaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la Coopérative le 06/06/2022 à 17H00, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 225-38 du code de commerce,
- Approbation de ces comptes et conventions,
- Affectation des résultats,
- Constatation de la variation du capital social,
- Fixation de la valeur de remboursement des parts sociales,
- Mouvements d'Administrateurs- Questions diverses.
Chaque Sociétaire quelque soit le nombre de ses parts peut assister à cette assemblée ou s'y faire représenter par un autre Sociétaire ou son conjoint. Des formules de pouvoir sont à la disposition des Sociétaires au siège social.
Pour le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer faute de quorum, elle serait réunie à nouveau le Jeudi 16 juin 2022 à 17H00, au siège social, avec le même ordre du jour, sans autre avis.

Pour avis,
Le Conseil d'Administration.

227J04206

COMPTOIR COOPERATIF DE LA COTE D'EMERAUDE

Société Anonyme Coopérative de consommation à capital variable
Siège Social, 22, quai Trichet
35400 SAINT MALO
RCS SAINT MALO B 026 050 070

AVIS DE CONVOCATION

Les Sociétaires sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social de la Société le 06/06/2022 à 17H30, à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :
- Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux comptes sur la marche de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021,
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article 225-38 du code de commerce,
- Approbation de ces comptes et conventions,
- Affectation des résultats,
- Constatation de la variation du capital social,
- Fixation de la valeur de remboursement des parts sociales,
- Mouvements d'Administrateurs,
- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaire et suppléant,- Questions diverses.
Chaque Sociétaire quel que soit le nombre de ses parts peut assister à cette assemblée ou s'y faire représenter par un autre Sociétaire ou son conjoint. Des formules de pouvoir sont à la disposition des Sociétaires au siège social.
Pour le cas où cette assemblée ne pourrait délibérer faute de quorum, elle serait réunie à nouveau le Jeudi 16 juin 2022 à 17H30, au siège social de la Coopérative, avec le même ordre du jour, sans autre avis.

Pour avis,
Le Conseil d'Administration

227J04208

DIVERS

Le 22/1/2022, l'associé unique de la SAS " SOCARENAM SAINT MALO " au capital de 350 000 € dont le siège est Quai Garnier du Fougeray 35400 SAINT MALO (RCS SAINT MALO 511 884 819), statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société. Mention sera faite au RCS de SAINT MALO. **Pour avis.**

227J04092

RÉGIMES MATRIMONIAUX

lexonot
GENTILHOMME - CHARPENTIER
LATRILLE - BOURGES - BUREAU
GUIHARD - BLOAS
14 avenue Janvier CS 46421
35064 Rennes Cedex
t. 02 99 29 61 29
accueil.35008@notaires.fr

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Hélène DALIBERT-PLOUSEAU, Notaire exerçant au sein de l'Office notarial sis à RENNES, 14 Avenue Janvier, dont est titulaire la société dénommée "LEXONOT", société par actions simplifiée titulaire d'offices notariaux, ayant son siège social à RENNES (Ille et Vilaine), 14 avenue Janvier, CRPCEN 35008, le 17 mai 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la séparation de biens pure et simple entre :
Monsieur Jean-Denis Max Maurice **BRAULT**, Ingénieur, époux de Madame Anne Jeannette Danièle **PICAULT**, demeurant à SAINT-GREGOIRE (35760) 13 rue du Gué Mary.
Né à CHERBOURG (50100) le 10 mai 1966.
De nationalité française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Et : Madame Anne Jeannette Danièle PICAULT, Médecin, épouse de Monsieur Jean-Denis Max Maurice BRAULT, demeurant à SAINT-GREGOIRE (35760) 31 rue Jean Perrin.
Née à RENNES (35000) le 21 juin 1967.
De nationalité française.
Résidente au sens de la réglementation fiscale.
Mariés à la mairie de RENNES (35000) le 3 octobre 1998 sous le régime de la participation aux acquêts, tel qu'il est défini par les articles 1569 et suivants du Code civil, en vertu du contrat de mariage reçu par Maître Marguerite BATTINI-THOMAS, notaire à RENNES, le 18 septembre 1998.
Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

227J04232

NOTAIRES DE LA VISITATION
7 rue de la Visitation - CS 60808
35108 RENNES CEDEX 03

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Justine GUINET, Notaire à RENNES le 13 mai 2022, Monsieur Eric Philippe Dominique LANGLAIS, gérant de société, et Madame Marie-Edith Pierrette Claudine VIGNON, cadre du secteur culturel, demeurant ensemble à RENNES (35000) 25 allée du Champ de la Vigne. Mariés à la mairie de RENNES (35000) le 25 novembre 2006 sous le régime de la séparation de biens défini par les articles 1536 et suivants du Code civil contenant société d'acquêts, aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Jean-Jacques GUEGAU, notaire à CESSON-SEVIGNE (35510), le 22 novembre 2006. Ont déclaré adopter le régime de la communauté universelle avec une clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant et une clause permettant au conjoint survivant de prélever sur la communauté par préciput, avant tout partage, tous les biens communs qu'il souhaiterait, en pleine propriété. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois décomptés du présent avis de devront être notifiées par lettre recommandée avec accusé de réception ou par acte d'huissier en l'Office notarial susnommé.

227J04152

NOTAIRES DE LA VISITATION
7 rue de la Visitation - CS 60808
35108 RENNES CEDEX 03

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Marine ALEXANDRE-TROËNES, Notaire Associé de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Notaires de la Visitation »,titulaire d'un Office Notarial à SAINT-GREGOIRE (35760), 9 bis, rue Alphonse Milon, le 13 mai 2022, M. Yves Marie CRUNCHANT, né à RENNES (35000) le 21 juin 1946, et Mme Bernadette Thérèse Marie Madeleine MONDEGUER, née à NANTES (44000) le 14 mars 1949, demeurant ensemble à SAINT-GREGOIRE (35760), 16 allée du Canut, mariés à la mairie de RENNES (35000) le 13 avril 1971, sous le régime de la communauté réduite aux acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable, ont procédé au changement de leur régime matrimonial : communauté universelle de biens présents et à venir avec clause d'attribution intégrale au profit du conjoint survivant.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire de RENNES.
Pour insertion. Me Marine ALEXANDRE TROËNES.

227J04132

Maitres FRANÇOIS & MACÉ
Notaires
16, Bd de Rochebonne
35400 SAINT-MALO PARAMÉ

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Laurent FRANÇOIS, Notaire à SAINT-MALO (35400), 16 Boulevard de Rochebonne, soussigné, CRPCEN 35085 le 17 mai 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du survivant d'eux entre :
Monsieur Michel Marcel Pierre **BRELURU**, commerçant, né à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE (35230) le 1er août 1957, et Madame de la Soledad **AROCHA RODULFO**, ingénieur en mécanique, son épouse, CARACAS (VENEZUELA) le 12 janvier 1953 demeurant ensemble à SAINT-MALO (35400) 28 Bis quai du Val.
Initialement mariés à la mairie de CARACAS (VENEZUELA) le 26 janvier 1987 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au profit du survivant d'eux.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

227J04203

PARUTION
DU
28 MAI

BOUCLAGE
LE MERCREDI
25 MAI 12H00 !

MOINS & VACHON
notaires
6, rue du Tribunal
35160 MONTFORT
SUR MEU
02 99 09 82 82

AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Me Géraud MOINS, notaire à MONTFORT SUR MEU (35160), le 9 mai 2022, il résulte que Monsieur Jean-Christophe **BOCQUET**, né à RENNES (35000) le 17 octobre 1963, de nationalité française, et Madame Marylène Jacqueline Chantal **BOURSEUL**, née à SAINT-MALO (35400) le 1er avril 1967, de nationalité française, demeurant ensemble à BEDEE (35137) 34 rue de Rennes, mariés à la mairie de CHATEAUNEUF-D'ILLE-ET-VILAINE(35430) le 2 juin 1990 sous le régime légal de la communauté d'acquêts, ont aménagé pour l'avenir leur régime matrimonial avec une clause de préciput. Conformément à l'article 1397 alinéa 3 du code civil, les oppositions des créanciers pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées à Me Géraud MOINS, notaire à MONTFORT SUR MEU (35160), 6 rue du Tribunal BP 96229.

227J04205

DIVERS

LG FINANCES

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.500 euros
Siège social : 42, rue Jean Guéhenno
35700 RENNES
893 963 181 RCS RENNES

Le 15/04/22, les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L. 223-42 du Code de Commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. RCS RENNES. Pour avis.

227J04169

HUTTOPIA DOL DE BRETAGNE

Société par actions simplifiée
au capital de 67 600€
Siège : le Vieux Chêne, le Motais
35120 BAGUER PICAN
429 688 450 RCS de SAINT MALO

Par décision de l'associé unique du 01/06/2021, il a été décidé de ne pas dissoudre la société bien que les capitaux propres **soient inférieurs à la moitié du capital social**. Mention au RCS de SAINT MALO

227J04207

CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

VENTES DE FONDS DE COMMERCE

Résumé hebdomadaire des publicités de cession de fonds de commerce en Ille-et-Vilaine. Les informations qui suivent sont diffusées uniquement à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité du journal.

2022-04-15 - Vendeur : BG PARFUMERIES - Acheteur : MLV PARFUMERIE SASU
Activité : Un fonds de commerce de Parfumerie et institut de beauté. Adresse : 17/19 Bd Féart et 43 rue Levavasseur, 35800 Dinard FRANCE
France. Prix : 275000.00 EUR
Oppositions : ppositions, domicile est élu au 17 et 19 Boulevard Féart, 43 rue Levavasseur à DINARD et pour la réception des oppositions, à l'adresse du séquestre chez Maître Gaël LE BERT avocat au Barreau de NANTES, GUEGUEN AVOCATS sise 100 rue du Leinster BP 34119 44241 La Chapelle-sur-Erdre Cedex

2022-04-22 - Vendeur : MORIN JAQUIER Christine - Acheteur : BLEU
Activité : négoce meubles et décoration, vente de meubles. Adresse : 6t Rue Maréchal Leclerc 35800 DINARD France. Prix : 375000.00 EUR.
Oppositions : Election de domicile au fonds vendu pour la correspondance : OFFICE NOTARIAL 16 Quai Duguay-Trouin 35000 Rennes Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2022-04-22 - Vendeur : CAP DIFFUSION - Acheteur : MEDIA DIFFUSION
Activité : l un fonds de commerce de représentation commerciale (force de vente dans le domaine de l'édition), exploité au 13, rue du Breil 35000 Rennes FRANCE. Prix : 163 800,00 EUR
Oppositions : Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la correspondance au siège de la société Média Diffusion situé 57, rue Gaston Tessier, 75019 Paris et pour la validité, à l'adresse du fonds de commerce.

2022-04-19 - LAMBARD GUERIN Irène - Acheteur : COLIBRI
Activité : coiffure mixte ; Adresse : Centre Commercial de la Flume 35850 GÉVEZÉ FRANCE. PRIX : 65000.00 EUR
Oppositions : Election de domicile : SCP BIENVENUE-LORET 31 Bis Rue de Galerne-Bp 4 Notaires Associés 35850 Romillé pour la validité.

2022-04-15 - Vendeur : FINISTERE MAREE - Acheteur : AUVRAY POISSONS
Activité : le fonds de commerce de vente de poissons et crustacés sur les marchés, correspondant aux points de vente des communes de Retiers, Vern-sur-Seiche, le Rheu, Chavagne et Saint-Gilles , lui appartenant, exploité à Mordelles (35310), 16 rue de Vincé, France ; PRIX : 80000.00 EUR
Oppositions : Election de domicile : Les oppositions sont reçues au siège du fonds de commerce cédé, 16 rue de Vincé 35310 MORDELLES ou les parties font élection de domicile, dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.

2022-03-16 - Vendeur : EURL YL RABIN - Acheteur : L'COIFF
Activité : salon de coiffure, soins, parfumerie et esthetisme capillaires.
Adresse : 3 Place de la Mairie 35290 Saint-Méen-le-Grand France ; PRIX : 75000.00 EUR
Oppositions : Election de domicile : SCP Gérard MOINS, Marie-Josèphe MOINS, Béatrice VACHON 6 Rue du Tribunal 35160 Montfort-sur-Meu pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.

2022-04-20 - Vendeur : LE BISTROT D'ARNAUD - Acheteur : LE MANGE DISQUE
Activité : Fonds de commerce de bar-restaurant, sis 20 rue Vasselot à RENNES (35000), identifié par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques sous le code NAF 5630Z Débits de boissons, connu sous l'enseigne «LE MANGE DISQUE»; PRIX : 240.000 EUR - Oppositions : Election de domicile : Opposition dans les dix jours suivant la dernière en date des publications prévues par la loi au Cabinet HSA 40 boulevard de Tour d'Auvergne 35000 RENNES. Pour unique insertion

2022-05-15 - Vendeur : LE MALOUIN - Acheteur : CHARLENE
Activité : bar, presse, loto, vente d'articles pour fumeurs, cartes postales, souvenirs. Adresse : 3 Avenue du Révérend Père Umbricht 35400 Saint-Malo France ; PRIX : 450000.00 EUR – Oppositions : Election de domicile : Election de domicile : OFFICE NOTARIAL DE LA CITE SAINT-MALO INTRA MUROS 9 Rue de Toulouse 35400 Saint-Malo pour la validité et Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce

Restaurant - Cave - Épicerie

7 place de l'église, La Mézière
02 99 84 10 47 - contact@les2a.fr

ADC
Inox
Alu
Laiton
AcierDesignCréation

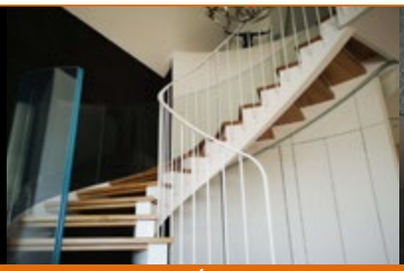

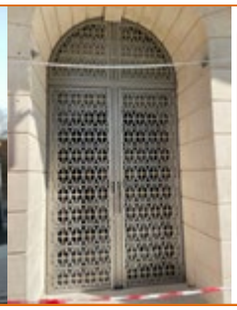

12 ZA LA HERBETAIS, 35520 LA MEZIERE - TÉL. 02 99 69 23 22

SCAN ME

Acier Design Création

MODULES
enseignes

BRÉAL-SOUS-MONTFORT • www.modulesenseignes.com • 02 99 60 59 41

quiétalis
Bretagne

Froid
Cuisson
Laverie
Buanderie
Préparation

Restauration Commerciale & Collective
Installation & maintenance 7/7

28 Rue de Rennes
35760 Montgermont

N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'étude :

02 99 68 80 85
contact.bretagne@quietalis.fr

Restaurant - Cave - Épicerie

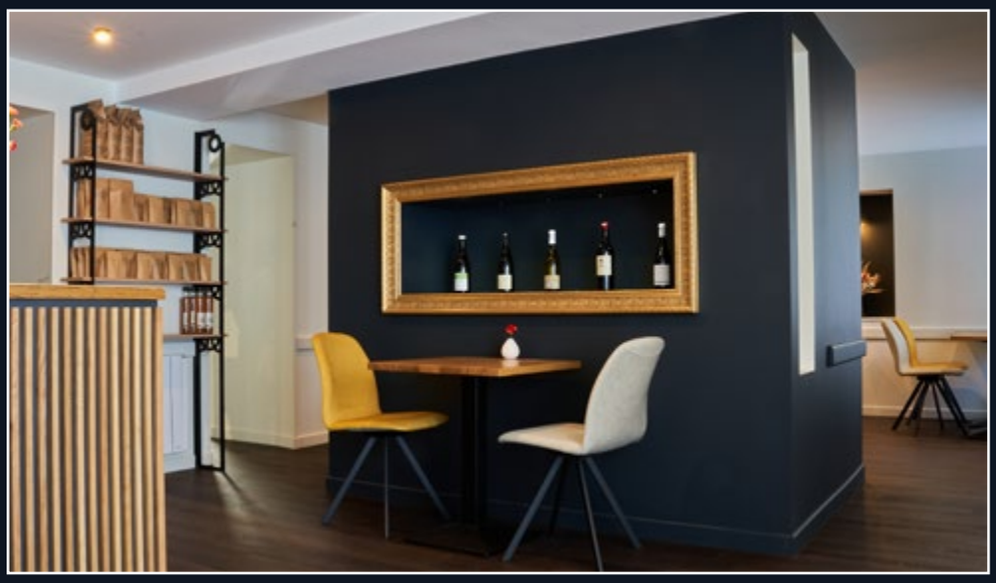

7 place de l'église, La Mézière
02 99 84 10 47 - contact@les2a.fr

SHERPA

"POUR FINIR DANS LE GUIDE MICHELIN ON A SUIVI LE GUIDE SHERPA"

Alexis et Alban, Les Deux A

Sherpa vous guide dans ce que vous entreprenez.

Financement – Pilotage d'entreprise

Sébastien ARDOUIN
06.43.96.20.55
sebastien@sherpa.bzh

© Breizhtorm.fr

TR
AGENCEMENTS
Thierry RAERAY
06.38.42.26.60

Partenaire de vos projets
Fabrication | Prestation de pose | Parquet | Cuisine | Dressing | Salle de bain...

*"Vous avez un souhait d'agencement privé ou professionnel.
Formalisons ensemble vos idées, vos envies afin qu'elles se concrétisent.
Conception, réalisation, pose ,
je suis présent à toutes les étapes de votre projet."*
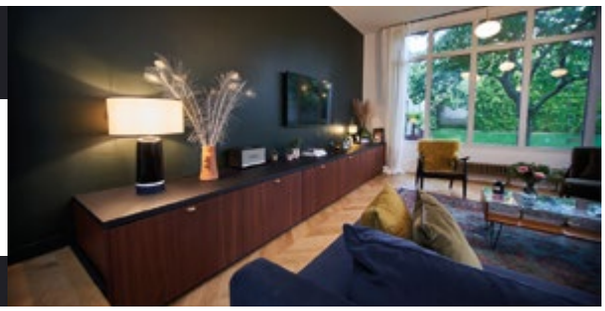
17 bis route de Bourg des Comptes 35320 CREVIN - tr.agencements@gmail.com